volume IX No. 40 — DIMANCHE, 24 NOVEMBRE, 1912

ABONNEMENTS :

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $1.50

LE NUMERO ..... 2 cents

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

COMMENT M. CODERRE DEVINT MINISTRE ?

CHERCHEZ LA FEMME

Nous croyions que M. Louis Coderre succédait à M. Monk dans le cabinet Borden, parce qu'il avait acquis des mérites en s'allégeant, comme d'un fardeau gênant pour l'ascension des principes qu'il avait partagés avec le ministre démissionnaire et prêché sur les mêmes tréteaux. Nous croyions que le premier ministre, se réjouissant lavantage de la conversion d'un méchant nationaliste que de la persévérance de cent bleus, avait cédé à un mouvement d'enthousiasme. Nous croyions...Que ne croyions nous pas dans notre candeur naïve?...

Eh bien, nous errions. Vous voulez savoir comment M. Coderre devint ministre? Cherchez la femme.

. . . . . .

"Après avoir tombé dans l'oeil (traduction littéraire et quasi littérale de to cach one's eye) *de l'Orateur — opération qui, pour quelques députés, est aussi émouvante que le premier arrêt au vol dans une grande partie de balle au but, — il reste à tomber dans l'oeil d'une dame. Cela a son importance au Parlement du Canada. Là, aucun grillage n'intercepte les courants souterrains de flamme et de chaleur qui peuvent colorer et faire tressaillir la voix d'un orateur. Les dames sont assises au premier rang de la galerie de l'Orateur et des Ministres, et elles applaudissent, le regard brillant, leurs toréadors favoris. Coderre est, d'aventure, tombé dans l'oeil d'une dame. C'était une jolie dame et aussi la fille d'un Ministre de la Couronne. Elle admira Coderre pour sa nervosité et son ardeur. Bien que Coderre fût marié, elle tint à le complimenter, après qu'elle eût demandé à son père de le lui présenter. Mais les deux incidents, alors insignifiants comme la pomme de terre frite que mangea Napoléon la veille de Waterloo, firent époque dans la vie de Louis Coderre. Ce n'est pas à lui, le soir de son premier discours, que s'adressèrent les flatteries d'amis. Il quitta la Chambre au milieu de rares applaudissements, et, si ce n'avait été le faible éloge presque honteux de s'exprimer d'une fille au coeur chaud, il aurait pu ne jamais savoir que quelqu'un l'avait remarqué. Mais la jolie fille le dit à son père et le père s'en rappela plusieurs mois plus tard, et cela, avec quelques autres choses secondaires (subsidiaires), a aidé Louis Coderre à trouver une place qu'il mérite, au dire de ses ennemis politiques eux-mêmes."*

Ce qui précède est une honnête traduction d'un article de M. John Bassett, paru dans le *Toronto Star Weekly*.

Les "quelques autres choses secondaires" dont il est question là-dedans, c'est sans doute, en premier lieu, la volte-face de M. Coderre, qui se déclare prêt à verser une contribution, sans consulter le peuple, pour peu que l'urgence lui soit démontrée; cependant qu'à St-Henri, le 28 juillet 1910, il niait que les députés eussent mandat pour voter le bill de la marine, et qu'il s'écriait: "Si nous n'avons pas assez d'argent pour construire le canal de la baie Georgienne, comment pourrions-nous dépenser vingt millions pour des navires de guerre?"

A Henryville, le 28 août, M. Coderre affirmait: "La consultation des députés seuls est un leurre, et les colonies américaines se sont révoltées au cri de: *No taxation without representation*. Et, à la Longue-Pointe, le 21 août, il demandait: "Serait-il juste d'apporter à la constitution des modifications de cette nature et de cette importance sans consulter le peuple?" Et il répondait, exprimant l'opinion unanime de ses auditeurs: "Nous nous rallions aux principes de M. Monk, refusant de contribuer, en hommes ou en argent, aux guerres de l'Empire, avant que le peuple ne se soit prononcé. Et nous croyons que c'est cette attitude qui est patriotique et non pas celle du gouvernement et de l'opposition."

Il est évident qu'en 1910, il nous eût été impossible de dépenser $20,000,000. Mais, maintenant que M. Coderre est ministre, qu'est-ce que c'est que $35,000,000? Une paille, un rien.

Les députés libéraux n'avaient point mandat pour voter le bill de la marine, c'est incontestable. Mais qui niera à M. Coderre le droit de voter la contribution d'urgence?

Il y a deux ans, il est vrai que la consultation des députés seuls eût été un leurre; mais n'est-ce pas plus que suffisant, maintenant que c'est M. Coderre qui tient la houlette?

En ce temps-là, il n'aurait pas été juste, en vérité, d'apporter à la constitution des modifications de cette nature et de cette importance sans consulter le peuple. Mais les temps sont changés et, aujourd'hui, quel besoin M. Coderre aurait-il de consulter le peuple s'il lui plaît à lui, secrétaire d'Etat, de modifier la constitution?

Il y a deux ans, M. Coderre, se ralliant aux principes de M. Monk, refusait de contribuer, en hommes ou en argent, aux guerres de l'Empire, avant que le peuple ne se soit prononcé. Et il croyait prendre là une attitude patriotique. Mais il faut s'entendre. Cela pouvait être une attitude patriotique...dans l'opposition. Quand on passe de l'opposition au pouvoir, le point de vue patriotique se déplace.

Mais à quoi bon nous préoccuper de tout cela, puisque ce ne sont que les "quelques autres choses secondaires" qui ont valu un portefeuille à M. Coderre.

Son principal titre, ç'a été, M Bassett nous l'apprend, la recommandation de la dame.

Nous aimerions connaître cette dame, qui est en même temps, nous dit M. Bassett, jolie et fille de ministre. Ce n'est pas, chez nous, pure curiosité. Mais, la connaissant, nous pourrions la signaler à quelques députés de notre province, qui ont déjà fait toutes les "quelques autres choses secondaires", et à qui il ne manque plus, pour les rendre dignes du marocain, que la petite recommandation nécessaire.

Léon LORRAIN.

UN GRAND POLITIQUE

Sir Wilfrid Laurier est un grand politique. Vous l'aurez lu dans le Canada. *Pour faire oublier la marine, qui menaçait de faire échouer sa galère tout comme le* Niobé, *il inventa la réciprocité, qui précipita sa chute.*

"Traup guereand paour pleurer," comme il disait si bien, il demanda aux siens, à Marieville, de "se crâââcher dans les maains".

Dès le 22 septembre, 1911, lendemain de la défaite, tous les plumitifs de l'ancien gouvernement, ayant au coeur l'amertume des gens qu'on arrache violemment de la crèche, se mirent à déblatérer sur le compte des vainqueurs. Les conservateurs ministrables *surtout durent chaque matin essuyer une pleine seringue d'encre. Des députés, qui n'avaient pas encore la certitude de décrocher un portefeuille, étaient dénoncés quotidiennement avec cette violence intempérante qu'on rencontre en temps électoral. Et les vieux rouges de se frotter les mains en disant: "Enfin, le voilà bien notre parti, combatif, jamais au repos!" Et le sieur Lemieux, lui-même, trop gros pour pleurer, sans doute, de se féliciter de la défaite et de dire avec un sourire jaune: "Tout va bien. Le parti libéral est un parti d'opposition."*

L'argument que présentait le plus volontiers et le plus souvent le Canada, *c'était celui-ci: "La marine Laurier était canadienne, les libéraux sont des autonomistes. Vous avez voulu battre Laurier et mettre Borden à sa place; eh bien, c'est maintenant le règne de l'impérialisme ontarien." Et depuis ce temps-là, le* Canada *et la vieille* Presse *dénoncent la contribution directe dite, depuis trois ans, d'"urgence."*

Vint l'élection de Sorel. Orateurs et journaux rouges de crier haro sur Borden l'impérialiste! Ils ne parlent plus que des $30,000,000 *que les bleus veulent donner à l'Angleterre.*

Sorel emporté, les libéraux promettent de battre partout les conservateurs, dont ils assurent que le règne ne sera qu'éphémère.

M. Coderre sollicite dans Hochelaga un renouvellement de mandat. La Presse *et le* Canada *lui tombent dessus à bras raccourcis. Tout à coup, silence complet. C'est que le* great French Canadian politician *a parlé: "Il vaut mieux nous abstenir, a-t-il dit, parce que nous ne connaissons pas la politique du gouvernement Borden."*

Le premier venu, M. Tartelet lui-même, peut faire ce raisonnement: "Si les rouges ne connaissent pas la politique conservatrice, leurs journaux ont donc parlé pendant plus d'un an de choses qu'ils ignoraient. D'autre part, s'ils parlaient en connaissance de cause, le great French Canadian politician *ne dit donc pas la vérité."*

Mais c'est bon pour le premier venu de raisonner de la sorte. Sir Wilfrid Laurier, lui, est un grand politique, et, comme de juste, il ne raisonne pas comme M. Tartelet.

Il s'est dit: "Il ne s'agit pas de savoir si le Canada doit verser $35,000,000 *pour sauver l'Empire, ni de permettre aux Canadiens-français, qui m'ont suivi fidèlement pendant quinze ans et m'on fait ce que je suis, d'être consultés avant que de payer. Il y a quinze ans qu'ils votent pour moi; ils peuvent très bien, pour une fois, payer sans voter. La seule question qui doit nous préoccuper aujourd'hui, c'est d'écraser Bourassa. C'est un cadavre politique, il est vrai, mais, pour le tuer, il ne faut pas moins que la complicité des deux partis ennemis."*

Et le grand politique avait parlé d'or. Il vient de remporter la plus belle victoire de sa carrière...en faisant élire l'un de ses plus violents adversaires, qui promettait aux électeurs de faire rappeler la loi navale. "La victoire de Coderre, pourra s'écrier D. A. Lafortune, c'est le plus beau jour de la vie de sir Ouilfrid."

Et Laurier aura couronné sa carrière en tuant le nationalisme, que la Presse *et la* Patrie *ont déjà tué au moins une demi-douzaine de fois chacune.*

Telle est l'oeuvre d'un grand politique.

CALIBAN.

LA SITUATION



LA PRESSE NE NOUS HAÎT PAS

Explications de son rédacteur en chef.

Il ne manque pas de gens qui croient que la *Presse* hait le nationalisme. Leur erreur est profonde.

La *Presse* ne hait pas plus les nationalistes que les rouges ou les bleus. La *Presse* ne hait pas. C'est une industrie bien organisée, fonctionnant bien, et qui n'est pas plus susceptible de détester que d'aimer. C'est une feuille d'annonces et, comme telle, elle a besoin d'un grand nombre de lecteurs. Pour qu'elle florisse, il est nécessaire qu'elle ait la majorité de son côté. Elle se range donc invariablement du côté où souffle le vent; elle accueille toutes les eaux, propres ou non, susceptibles de faire marcher son moulin.

De peur qu'on ne prenne pour un paradoxe ce raisonnement d'une simplicité cristalline, empressons-nous de l'asseoir sur les bases que nous prête le rédacteur en chef de la *Presse*.

Naguère — pour préciser: le 15 août 1909 — M. Aegidius Fauteux, depuis quelques années rédacteur en chef de la *Presse*, publiait dans le *Nationaliste*, sous le pseudonyme de Ludovic Morel, une très intéressante étude sur *le journalisme d'aujourd'hui* (*L'évolution de la presse canadienne vers le mercantilisme*).

Notre sympathique confrère nous permettra bien volontiers, nous n'en doutons point, de détacher quelques paragraphes de son article, puisqu'ils sont pour nous un témoignage aussi précieux que désintéressé:

"Non seulement la presse est empêchée de remplir pleinement son rôle d'éducation du peuple, mais il lui est en même temps impossible de bien remplir son rôle attitré de protecteur.. Autrefois elle était comme le palladium de nos libertés nationales, la vengeance de nos droits outragés. Aujourd'hui le peuple ne se sent plus aussi sincèrement attendu par elle.

"Pour qu'un journal attire la clientèle qu'il lui faut, c'est-à-dire la plus large possible, 80, 100,000 lecteurs, il faut qu'il s'applique à contenter beaucoup de monde, à ne froisser personne. Ces 80, ces 100,000 lecteurs ont des opinions diverses; toutes ces questions qui les divisent doivent donc être abordées avec la plus grande prudence. C'est pourquoi les journaux à grand tirage tendent instinctivement vers ce qu'on appelle l'indépendance. Ils stationnent entre les partis et les réclament tous pour clients. Cette attitude est nécessairement dictée par les besoins du commerce.

"Et lorsqu'on a pu attirer une forte clientèle, que de précautions ne faut-il pas pour la conserver, pour la retenir? Sans doute le journaliste doit suivre l'opinion publique, mais comme un cocher suit ses chevaux, en tenant la main ferme et en les dirigeant. Or, il arrive trop souvent qu'il la suit comme s'il était lui-même tenu en laisse. Avant de prendre parti sur une question, il épie d'abord de quel côté souffle le vent, il tâte le pouls de la masse. Que de soins aussi pour ne pas déplaire à l'ouvrier, pour ne pas le détourner vers un concurrent par quelque vérité trop crue!

"Et la tyrannie de l'annonce maintenant; je veux parler de son influence directe. Que de fois, dans l'intérêt de la communauté, il faudrait dénoncer tel ou tel scandale; mais l'annonceur est là! Que de fois, il faudrait protester énergiquement contre tel ou tel empiètement, mais l'annonceur est là, toujours là! Le journaliste se détourne, pareil au sergent de ville qui ferme sa fenêtre pour ne pas entendre les cris du passant qu'on égorge dans la rue."

Nul, mieux que le rédacteur en chef de la *Presse*, eût fait le portrait de la *Presse*!

Il serait superflu de rappeler les circonstances où la *Presse* s'est détournée, pareille "au sergent de ville qui ferme sa fenêtre pour ne pas entendre les cris du passant qu'on égorge dans la rue." Tout le monde en a été cent fois témoin.

Mais, puisque M. Fauteux veut bien nous venir en aide et étayer notre raisonnement, nous ne voulons pas être avec lui en reste de générosité. Aussi, à notre tour, appuierons-nous sa thèse. "Avant de prendre parti sur une question, dit M. Fauteux, il (le journal genre *Presse*) épie d'abord de quel côté souffle le vent, il tâte le pouls de la masse." Un seul exemple démontrera l'exactitude de ces paroles: Au lendemain de la victoire nationaliste de Drummond-Arthabaska, la *Presse* publiait un article ouvertement nationaliste. — Direction du vent, pouls de la masse!

Et nous voici revenu à notre point de départ: la *Presse* ne hait pas le nationalisme. Si, de fois à autre, elle annonce sa mort; si, périodiquement, M. Fauteux sert à M. Bourassa des injures très littéraires, mêlées de citations latines, pour la joie de l'abonné de quelque ruelle, son attitude, comme il le dit avec une candeur dont il convient de le louer, son attitude est nécessairement dictée par les besoins du commerce."

Comme vous voyez, la *Presse* ne nous déteste pas le moindrement. Pour que nous vivions avec elle comme feu Philémon et défunte Baucis, l'une ou l'autre de ces deux pauvres petites choses suffirait: que les nationalistes fussent toujours vainqueurs, ou bien que la *Presse* soit respectable.

Simon BREVAL.

Echos de Québec

Le résultat d'Hochelaga. — L'Espérance et Sévigny. — Un discours de l'ancien "agitateur". — Les deux qui font la paire

(Spécial au *Nationaliste*)

Québec, 21. — Le résultat du scrutin d'Hochelaga n'a causé aucune surprise à Québec.

Du moment que les deux partis s'entendaient, M. Laurier laissant le champ libre à M. Borden et M. Borden l'en remerciant publiquement par la bouche de son lieutenant, M. L. P. Pelletier, il était impossible vu l'état actuel de l'opinion publique, d'obtenir une victoire. M. Coderre est sans doute satisfait de son succès. Quatre mille amis personnels ou partisans fous ont déclaré par leur vote qu'il a bien fait de renier sa parole pour avoir un portefeuille. C'est un autre exemple de ce que l'esprit de parti peut faire faire à de braves gens. Les neuf-dixièmes de ceux qui ont voté pour lui, surtout parmi les Anglais, le voueraient à tous les diables s'il leur avait manqué de parole dans ses relations privées, mais en politique on le sacre "honorable" précisément parce qu'il a commis un acte qui n'est pas honorable.

L'attitude de M. L'Espérance n'a surpris personne non plus. M. L'Espérance était bien à côté de M. Monk lorsque les résolutions de Saint-Eustache furent lues et approuvées à Montmagny mais de ce temps-là il louvoyait déjà entre M. Monk et M. Borden. Bleu, rouge, nationaliste à tour de rôle, il a toujours été un faiseur. Il reste ce qu'il est.

On est un peu plus étonné du rôle que joue M. Sévigny. Les braves gens de Dorchester doivent se dire qu'ils ont été joliment bloqués eux aussi et ceux de Drummond et Arthabaska, donc! Vous vous en souvenez du Sévigny de Drummond et Arthabaska? C'était la dénonciation perpétuelle. Dénonciation de la marine Brodeur, dénonciation de la politique Borden. Maintenant le voilà qui fait le scrupuleux et se sépare des agitateurs.

Oh! le beau farceur!

Il était moins difficile que cela lorsque le 13 août 1911, à Beauce Jonction, à côté de Bourassa, il invitait son auditoire à répondre aux partisans de la contribution aux guerres de l'Empire qu'il avait assez de ses responsabilités à acquitter. Ecoutez-donc l'ancien Sévigny une minute:

"M. Sévigny, candidat dans Dorchester, suit M. Bourassa; il rappelle la conférence de M. Béland à son retour d'Europe lorsqu'il disait, quelques mois avant que la marine soit sur le tapis au parlement, que si on ne voyait pas dans les vieux pays la prospérité que l'on trouve au Canada, c'était du principalement aux impôts dont les peuples sont accablés pour la construction et l'entretien des navires de guerre au prix de millions et de millions. Il décrit le changement l'attitude d eM. Béland quelques mois après. IL EXPLIQUE QUE LES RELATIONS DU CANADA ET DE L'ANGLETERRE SONT COMME DEUX PARENTS DONT L'UN PLACE A LA BEAUCE ET L'AUTRE A QUEBEC. SI CE DERNIER, APRES AVOIR ENGENDRE TOUTES SORTES DE PROCES ET DE CHICANES SANS CONSULTER L'AUTRE, VENAIT LUI DEMANDER UNE PART DE SON BIEN POUR RENCONTRER SES FRAIS, CE DERNIER SERAIT JUSTIFIABLE DE LUI DIRE QU'IL A ASSEZ DE SES RESPONSABILITES PERSONNELLES..... Il fait remarquer que plusieurs vastes organisations anglaises d'Ontario et de l'Ouest se sont prononcées contre la marine et termine en rappelant la victoire de Drummond-Arthabaska, et les consolations dont elle a été la source pour la jeunesse patriotique en prouvant qu'elle pouvait encore compter sur l'âme canadienne."

Action Sociale, 14 août 1911.

Imaginez par ce bref résumé, ce que dût être le discours de cet "agitateur.' Car il a de la voix et de l'imagination ce garçon. L'on croyait même qu'il avait de la sincérité et qu'au talent de parole dont il est doué, il ambitionnait d'ajouter le caractère et la volonté qui font les hommes.

Mais ce n'était évidemment qu'un hableur du même calibre que Jos. Rainville, un ambitieux du pouvoir pour jouir et non pour le triomphe des principes. On comprend maintenant pourquoi il s'est si facilement rapproché de M. Pelletier après l'avoir dénoncé à répétition. Les deux font la paire, et quelle paire! C'est ça qui attelle le parti conservateur du district de Québec.

GREGOIRE.

Leur porte-parole

M. Legris, sénateur libéral, disait à Saint-Henri:

"J'ai vu dans le *Canada* et dans la *Presse* qu'on disait aux libéraux de ne pas voter. C'est incroyable. Les ouvriers n'ont-ils donc que le droit de payer, qu'on leur conteste même aujourd'hui le droit de voter. Autrefois, on nous disait: "Battez-vous, votez et tâcher de faire triompher nos idées." Aujourd'hui, les rôles sont changés: il faut s'abstenir. Il est permis d'être libéral, mais il n'est plus permis de se battre ni de voter?"

N'est-ce pas là ce que pensent tous les libéraux qui ne sont pas des lâchis?

La revanche de M. Pelletier

IL ENTRAINE AVEC LUI CEUX QUI NE VOULAIENT PAS DE LUI

(Spécial au *Nationaliste*)

Ottawa, 21. — Eh bien, cela se passe à peu près comme je vous le disais.

M. Coderre est dans le cabinet. M. Pelletier devient le chef des conservateurs de la province de Québec, et presque tous les députés conservateurs voteront la contribution dite d'urgence qu'ils ont dénoncée à leurs électeurs.

M. Pelletier triomphe et non sans raison à son point de vue.

C'est un fait incontestable que les neuf-dixièmes des députés conservateurs ne voulaient pas de lui dans le cabinet. Ils ont fini cependant par le laisser entrer. Ca été leur faute capitale. Maintenant qu'il y est il se venge d'eux en les faisant comme lui renégats de leur parole.

M. Coderre qui, le jour même de la sortie de M. Monk disait et répétait qu'il ne pouvait faire autrement que suivre M. Monk, est devenu le copain de M. Pelletier. Les autres suivront au nom du parti et pour d'autres raisons aussi.

Car on chuchote que le vote des députés ministériels de Québec serait le prix d'une combinaison destinée à favoriser les entreprises d'un grand financier qui affectent un certain nombre de comtés.

L'OBSERVATEUR.

"Notre chef"

Les journaux quotidiens nous ont annoncé que M. L. P. Pelletier devient notre chef à Ottawa.

La nouvelle est probablement certaine, car elle est publiée avec tous les décors de circonstance, portrait, etc., comme s'il s'agissait d'un cambrioleur.

Notre chef! j'admets bien qu'il est plus intelligent que M. Borden et moins fat que Rodolphe Lemieux. Mais enfin comment devient-il notre chef? Avons-nous été consultés? Pas que je sache. C'est M. Stanfield, whip de la Nouvelle-Ecosse et M. Borden qui nous font ce cadeau.

Eh bien, que ceux qui en veulent l'acceptent, moi, point.

Conservateur d'éducation et de principe, conservateur quand M. L. P. Pelletier traînait dans la boue les chefs conservateurs, conservateur quand M. Pelletier sautait du parti libéral où on le tenait en quarantaine dans le parti conservateur qui lui donnait un portefeuille, conservateur partisan du plébiscite avant les élections, conservateur partisan du plébiscite après les élections, conservateur favorable aux minorités avant les élections, conservateur partisan du droit des minorités après les élections, je renie pour chef, ce renégat des principes conservateurs et ce traître à sa parole.

PIERRE BLEU.

Les travaux publics à Québec

EST-CE UNE MENACE?

Québec, 21. — Un entrefilet plutôt mystérieux a paru ces jours derniers dans le *Chronicle*. Le personnel de M. Watson annonçait que les travaux publics à Québec étaient retardés par les intrigues de certains fonctionnaires et qu'une enquête deviendrait peut-être nécessaire.

On se demande si l'organe de M. Watson est sérieux ou s'il ne s'agit encore cette fois que d'une menace dont il est coutumier.

Le *Chronicle* prétend connaître les noms. Pourquoi ne les donne-t-il pas?

Bien des gens verraient cette enquête avec plaisir pourvu qu'elle soit complète et qu'elle aille au fond des choses.

On pourrait par la même occasion savoir ce qu'il y avait de vrai dans les accusations du même journal contre les constructeurs de la Jetée Louise et à la demande de qui ces accusations ont été portées.

GREGOIRE.

L'horloge et le ministre

Un ancien ministre fédéral, bien connu pour sa manie de collectionneur, se vit obligé de déménager d'un côté d'Ottawa à l'autre. Alarmé de la manière négligente avec laquelle les déménageurs transportaient ses meubles antiques, il leur fit des remontrances et résolut de sauver du désastre une vieille horloge normande pour laquelle il avait payé un prix fabuleux.

Portant l'horloge presque aussi haute que lui et pesant une soixantaine de livres, le ministre prit le chemin de sa nouvelle demeure. Il était obligé de s'arrêter tous les dix pas, d'abord, à cause du poids de l'horloge, ensuite parce que la porte s'en ouvrait constamment.

Vers sa cinquante-troisième station, il vit s'approcher de lui un ouvrier qui semblait s'être abondamment rafraîchi avec des alcools plus ou moins frelatées.

— Pardon... hic... pardon, dit-il au ministre... je voudrais...hic vous poser une question.

— Certainement, répondit le ministre, épongeant son front en nage. certainement.

— Dites-moi donc... hic... s'il ne vaudrait pas mieux vous acheter... hic... une montre?

Ça marche !

"On peut dire, remarquait la *Gazette* de mercredi, que M. Doyon, qui n'a pas obtenu le tiers des suffrages totaux, a assez bien réussi dans les circonstances."

C'est aussi notre avis.

M. Doyon, inconnu du grand public, ne disposant ni de places, ni d'honneurs, ni d'argent, avait à lutter contre les chefs des deux partis, contre tous les journaux, sauf deux — le *Devoir* et le *Nationaliste* — contre le fanatisme de Westmount, contre les mensonges de Mosher, de la *Gazette*, répandus par la *Presse* et la *Patrie*, contre les $3,000 qu'on lui offrit pour abandonner la lutte. Et, malgré cela, 2,016 électeurs sur 6,638 ont voté pour lui.

Oui, en vérité, il "a assez bien réussi." Le nombre augmente des électeurs qui ne veulent point être traités comme du bétail électoral... Ça marche!...

LES POÈTES DU TERROIR

La Levrette en Patelot

Y-a-t'y rien qui vous agace
Comme un' levrette en paletot!
Quand y a tant d'gens su' la place
Qui n'ont rien à s'mett' su' l'dos?

J'ai l'horreur de ces p'tit's bêtes,
J'aim' pas leurs museaux pointus;
J'aim' pas ceux qui font leurs têtes
Pass' qu'iz ont des pardessus.

Ca vous prend un p'tit air rogue!
Ca vous r'garde avec mépris!
Parlez-moi d'un chien boul'dogue,
En v'laz' un qui vaut son prix!

Pas lui qu'on encapitonne!
Il a comm' moi froid partout;
Il combat quand on l'ordonne;
Et l'aut' prop' à rien du tout!

Ca m'fait suer, quand j'ai l'onglée,
D'voir des chiens qu'ont un habit,
Quand, par les temps de gelée,
Moi j'nai rien, pas même un lit!

J'en voudrais bien crever une!
Ca m'ferait plaisir; mais j'n'ose pas;
Leurs maîtres ayant d'la fortune,
Y m'mettraient dans l'embarras.

Ca doit s'manger, la levrette,
Si j'en pince une à huis clos...
J'la f'rai cuire à ma guinguette.
J't'en fich'rai, moi des pal'tots!

LA GRAND'PINTE

A la Grand'Pinte, quand le vent
Fait grincer l'enseigne en fer-blanc,
Alors qu'il gèle;
Dans la cuisine on voit briller
Toujours un tronc d'arbre au foyer;
Flamme éternelle
Où rôtissent, en chapelets,
Oisons, canards, dindons, poulets,
Au tourne-broche;
Et puis le soleil jaune-d'or
Sur les casseroles encor
Darde et s'accroche.

Tout se fricasse, tout bruit....
Et l'on chante là jour et nuit:
C'est toujours fête!
Quand, sous ce toit hospitalier,
On demande à notre hôtelier
Si tout s'apprête...
Il vous répond avec raison:
On n'a jamais dans ma maison,
Fait une plainte!
On est servi comme il convient,
Et rien n'est meilleur, on sait bien,
Qu'à la Grand'Pinte!

Je salue et monte. Je vois
Un couvert comme pour des rois!
La nappe est mise.
J'attends mes amis.—Au lointain
Tout est gelé sur le chemin,
La plaine est grise.
Pour mieux voir j'ouvre les rideaux.
Le givre met sur les carreaux
Un tain de glace;
Il trace des monts, des forêts,
Des lacs, des fleurs, des cyprès:
Je les efface.

La vie est rude et l'hiver froid;
On devient courbe au lieu de droit,
Quand l'âge pèse.
A la Grand'Pinte on rit de tout;
La gaîté retentit partout:
Là, je suis aise!
Un instant de joie et d'espoir
Me fait voir en rose le noir
Que j'ai dans l'âme...
Du bruit, du vin et des chansons
C'est en soufflant sur les tisons
Que sort la flamme!

Adieu tristesses et soucis,
Quand avec mes amis, assis,
Joyeux ensemble;
Nous ne buvons pas à moitié
En trinquant à notre amitié
Qui nous rassemble.
Nous sommes quatre compagnons
Qui buvons bien, mais sommes bons;
Dieu nous pardonne!
L'un mort, il en restera trois,
Puis deux, puis un, et puis, je crois,
Après... personne!

AUGUSTE DE CHATILLON

CONTES DU NATIONALISTE

Un Fonctionnaire

Allongé sur le dos dans le "camastro" (1), le journaliste Juan Yanez, hôte unique de la "salle des détenus politiques, suivait d'un œil vague les crevasses du plafond, et il songeait que cette nuit-là commençait son trosième mois de prison.

Neuf heures... Le cornet avait lancé dans la cour les notes prolongées du couvre-feu ; les pas des gardiens résonnaient dans les corridors avec une régularité monotone, et des cellules closes sortait une rumeur rythmique, semblable au souffle d'une forge lointaine, ou à la respiration d'un géant endormi ; il semblait impossible que les millions d'hommes fussent à dormir dans ce vieux couvent, si calme, dont le délabrement était plus visible encore à la lumière crue du gaz.

Le pauvre Yanez, obligé de se coucher à neuf heures, avec une perpétuelle lumière devant les yeux, plongé dans une solitude écrasante, évoquant l'idée d'un monde mort, se disait que son compte avec les institutions était dur à solder. Maudit article ! Chaque ligne lui coûtait une semaine de prison ; chaque mot, un jour.

Et Yanez se rappelait que la saison d'opéra commençait cette nuit même avec Lohengrin, son spectacle favori

(1) Camastro.—Mauvais lit de paysans ou de prisonnier ; ce sont des planches posées sur un banc de maçonnerie, où l'on étend un matelas étroit et une couverture.

Il voyait les balcons chargés d'épaules nues, de nuques exquises, parmi les scintillements des pierreries, les reflets de soies et l'ondglation fière de plumes bouclées.

—Neuf heures... Sans doute, le cygne est déjà sur la scène, et le fils de Parsifal lance ses premières notes, parmi les "psitt" du public attentif. Et moi ici! Cristo ! Voilà un opéra !

Oui, un bel opéra ! Du cachot d'en dessous venaient, comme d'un souterrain, des bruits révélant l'existence d'une brute de la montagne, qu'on allait exécuter d'un moment à l'autre, pour un nombre incalculable d'assassinats. C'était un cliquetis de chaînes, comme le grincement d'un tas de clous et de vieilles clefs ; et par intervalles, une voix débile répétant : "Notre Père... qui êtes... aux cieux... san...ta Maria..." avec l'expression timide et suppliante de l'enfant qui s'endort dans les bras de sa mère. Toujours il répétait la monotone cantilène sans qu'on pût lui fermer la bouche. Suivant l'avis général, il voulait feindre la folie, pour sauver son cou ; peut-être quatorze mois de celluie,dans l'attente continue de la mort, en avaient fini avec son pauvre cerveau de bête impulsive.

Yanez maudissait l'injustice des hommes, qui, pour quelques pages brouillées dans un moment de mauvaise humeur, l'obligeaient à dormir toutes les nuits bercé par le délire d'un condamné à mort... Tout à coup il entendit des voix fortes, des pas précipités, près de lui, au même étage.

—Non! non! je ne dormirai pas là! criait une voix tremblante, dans les hautes notes.— Suis-je par hasard un criminel ? Je suis un fonctionnaire de "la Grâce et de la Justice", tout comme vous... et avec trente ans de service. Qu'on s'informe sur Nicomedes ; tout le monde me connait ; jusqu'aux journaux qui ont parlé de moi. Et après m'avoir logé dans la prison,on veut encore me faire dormir dans un galetas, qui ne sert même pas pour les détenus. Merci bien! C'est pour ça qu'on m'a fait venir?..... Je suis malade, et je ne veux pas me coucher là. Qu'on m'amène un médecin ; j'ai besoin d'un médecin.

Le journaliste, malgré sa situation, riait, amusé par le ton efféminé et ridicule avec lequel l'homme aux trente ans de service réclamait le médecin.

Le murmure des voix reprit de plus belle; on discutait, on délibérait; les pas se rapprochèrent, et la porte de la "salle des détenus politiques" s'ouvrit; une casquette à galon d'or parut sur le seuil.

—Don Juan, — dit l'employé avec une certaine timidité, — cette nuit vous aurez de la compagnie.... Excusez; ce n'est pas ma faute; la nécessité.... Demain, le chef prendra d'autres mesures. Passez.... "senor"!

Et le "senor" (ainsi dénommé,avec une nuance d'ironie) franchit la porte, suivi de deux détenus: l'un avec une valise et un paquet ficelé de couvertures et de bâtons; l'autre avec un sac de grosse toile, où se marquaient les arêtes d'une caisse large et plate.

—Bonne nuit, caballero!

Il saluait humblement de cette voix tremblante qui fit rire Yanez; et en quittant son chapeau il découvrit une tête petite, chenue, soigneusement tondue. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, obèse, haut en couleur; la cape semblait pendre à ses épaules, et une grosse chaîne d'or, chargée de pendants, cliquetait sur son ventre au moindre mouvement. Ses petits yeux avaient les reflets bleus de l'acier; une maigre moustache, curviligne et tombante, mettait à chaque coin de sa bouche un point d'interrogation renversé.

—Excusez! — dit-il en s'asseyant. —Je vous gêne, mais ce n'est pas ma faute. Je suis arrivé par le train cette nuit, et voilà qu'on me donne pour chambre à coucher un trou plein de rats. Bon Dieu! quel voyage!

—Vous êtes un détenu?

—Pour le moment, oui, — dit-il en souriant; — mais je ne vous importunerai pas longtemps de ma présence.

Le bon bourgeois pansu se faisait humble, obséquieux, comme pour demander pardon d'avoir usurpé une place dans la prison.

Yanez le regardait fixement, surpris de sa timidité. Quel pouvait bien être ce sujet-là? Dans son imagination dansaient des fragments d'idées, à peine ébauchées, qui semblaient se chercher, se poursuivre, pour compléter une pensée.

De nouveau, la bête en cage geignit là-bas son "Pater noster"; aussitôt le journaliste se leva nerveusement, comme s'il venait d'attraper l'idée fugitive, et ses yeux se fixèrent sur le sac qui était aux pieds du nouveau venu.

—Qu'est-ce que vous avez là?..... Est-ce la caisse "aux outils"?

L'homme parut hésiter; mais enfin l'énergique interrogation lui en imposa, et il fit un signe de tête affirmatif. Puis il y eut un silence long et pénible. Des prisonniers plaçaient le lit dans un coin de la chambre. Yanez contemplait fixement son compagnon de nuit, qui demeurait la tête basse et semblait fuir ses regards.

Une fois le lit préparé, les détenus partis, la porte verrouillée en dehors, le pénible silence continua..... Enfin l'individu fit un effort et parla:

—Vous allez passer une mauvaise nuit, mais je n'y peux rien; on m'a amené de force. Moi, je ne voulais pas, car je sais que vous êtes une personne honorable; et ma présence vous déplaira; c'est ce qui pouvait vous arriver de pire en cette maison.

Le jeune homme se sentit désarmé par tant de modestie.

—Non, senor ; je suis accoutumé à tout, — dit-il avec ironie. — On fait ici de si belles connaissances qu'une de plus est chose négligeable. Et puis, vous ne me paraissez pas mauvaise personne.

Le publiciste, encore sous l'impression de ses premières lectures romantiques, trouvait cette entrevue très originale, et n'en était pas fâché.

—Je vis à Barcelone, — continua le bonhomme. — Mon collègue est mort récemment de sa dernière ribote, et hier, quand je me suis présenté à l'audience, l'alguazil m'a dit : — "Nicomedes !..." car je suis Nicomedes Terruno. Vous n'avez pas entendu parler de moi ?... C'est singulier ; la presse a publié bien des fois mon nom.—"Nicomedes, par ordre du senior président, prenez le train de cette nuit..." Je viens donc ici avec l'intention de me loger dans une "fonda" (1) jusqu'au

—M—

(1) Fonda, auberge où l'on fait la cuisine à l'espagnole.

jour du travail, et on m'amène de la gare ici, pour je ne sais quelles craintes et précautions à prendre ; et, ce qui est plus fort, on veut me loger avec les rats. Voyez-vous ça ? Est-ce une manière de traiter les fonctionnaires de la justice ?

—Et il y a longtemps que vous remplissez la charge ?

—Trente ans, caballero ! j'ai commencé sous Isabel II. Je suis le doyen de la classe, et je compte dans ma liste jusqu'à des condamnés politiques. J'ai l'orgueil d'avoir toujours fait mon devoir. J'en suis aujourd'hui à mon cent deuxième ; c'est quelque chose, hein ? Mais je me suis comporté avec tous le mieux que j'ai pu. Personne ne s'est plaint de moi, que je sache. Jusqu'aux vétérans du bagne qui, à me voir au dernier moment, se tranquillisent : "Nicomedes, me disent-ils, enchanté que ce soit toi."

Le "fonctionnaire" s'animait sous l'attention bienveillante et curieuse que lui prêtait Yanez. Il prenait de l'aplomb, et parlait avec une assurance accrue :

—J'ai aussi ma petite imagination. Les appareils, c'est moi qui les fabrique, et pour ce qui est de la propreté, il n'y a rien à dire... Voulez-vous les voir ?

Le journaliste sauta du lit, comme prêt à s'enfuir.

—Non ! merci mille fois ! je vous crois.

Et il regardait avec répugnance ces mains dont les paumes étaient rouges et luisantes...

—Et vous êtes satisfait du métier? — interrogea-t-il, pour lui faire oublier le désir d'exhiber ses inventions.

—Comment faire autrement ? Il faut se conformer... Ce qui me console, c'est qu'on travaille de moins en moins. Mais que ce pain est dur à gagner !... Si j'avais su !...

Il demeura silencieux, les yeux à terre.

—Tous contre moi ! — continua-t-il. — J'ai assisté à beaucoup de comédies ; et bien ! j'y ai vu que certains rois anciens emmenaient partout avec eux l'exécuteur de leur justice, vêtu de rouge, la hache au cou, et ils faisaient de lui leur ami et conseiller. C'était logique ! Mais aujourd'hui tout est hypocrisie. Le procureur demande à grands cris une tête, au nom de je ne sais quelles choses respectables, et tout le monde l'approuve ; moi, je viens ensuite accomplir ses ordres, et on me crache dessus, on m'insulte. Dites, senor, est-ce que c'est juste ?... Si j'entre dans une "fonda", on me met à la porte, dès qu'on me reconnait ; dans la rue, tout le monde m'évite, et jusqu'au palais on jette ma solde à mes pieds, comme si je n'étais pas un fonctionnaire comme les autres, comme si mon traitement ne figurait pas au budget... Tous contre moi ! Et ensuite, —ajouta-t-il d'une voix perceptible à peine, — les autres ennemis!... les autres! vous savez ? ceux qui sont partis pour ne pas revenir, et qui cependant reviennent ! Cette centaine de malheureux, que j'ai traités en père, avec toutes sortes de gentillesses, leur faisant le moins de mal possible, et qui... les ingrats! surgissent, dès qu'ils me voient seul.

—Quoi!... ils reviennent?

—Toutes les nuits! Il y en a qui me molestent peu: les derniers ne sont guère gênants; ils me paraissent des amis dont j'ai pris congé hier; mais les vieux, ceux des premiers temps, alors que je m'émotionnais encore et que je me sentais maladroit, ceux-là sont de vrais démons, qui, dans l'ombre, défilent sur ma poitrine, m'écrasent, m'asphyxient, m'effleurent de leurs souquenilles. Ils me suivent partout, et plus je me fais vieux, plus ils sont tenaces. Quand on m'a fourré, tout à l'heure, dans un médecin; j'étais malade, j'ai les voir surgir dans les coins les plus obscurs. C'est pour cela que je demandais un médecin; j'étais malade, j'avais peur de la nuit; je voulais de la lumière, de la compagnie.

—Et vous êtes toujours seul?

—Non, j'ai de la famille là-bas, dans ma maisonnette de la banlieue de Barcelone; une famille qui ne fait pas d'ennuis: un chien, trois chats et huit poules. Ils ne comprennent pas les gens, et pour cela ils me respectent, m'aiment, comme si j'étais un homme pareil aux autres. Ils vieillissent tranquillement à mes côtés. Il ne m'est jamais arrivé de tuer une poule; je m'évanouis en voyant couler le sang.. (1)

Et il parlait de la même voix geignarde et débile...

—Vous n'avez jamais eu de famille!

—Moi?.... Comme tout le monde. Je ne vous cacherai rien, à vous, caballero. Il y a six longtemps que je me tais!... Ma femme mourut voilà six ans. Ne croyez pas que c'était une de ces ivrognesses de ces brutes, que les romans donnent toujours comme femmes aux bourreaux. C'était une paysanne que j'épousai au retour du service. Nous eûmes un garçon et une fille : peu de pain, beaucoup de misère et, que voulez-vous? une certaine brutalité m'entraînèrent au métier. Ne croyez pas que j'obtins facilement le poste; j'eus besoin de protections. D'abord la haine des gens me faisait plaisir; j'étais fier d'inspirer la terreur, et l'aversion. On eut souvent recours à mes services; nous courûmes toute l'Espagne, pour venir enfin tomber à Barcelone. Le bon temps! Le meilleur de ma vie! Il n'y eut pas de travail pendant cinq ou six ans. Mes économies se convertirent en une maisonnette, dans la banlieue, et les gens estimaient don Nicomedes, senor sympathique employé au tribunal. Le petit, un ange du bon Dieu, travailleur, rangé, peu loquace, était dans une maison de commerce, la petite (que je regrette de ne pas avoir ici son portrait!), la petite, un séraphin avec de grands yeux bleus, et une tresse blonde, grosse comme le bras, ressemblait à une de ces demoiselles qu'on voit dans les opéras, quand elle gambadait dans le jardinet; elle n'allait à Barcelone avec sa mère sans être suivie de quelque jeune homme. Elle eut un fiancé sérieux: un bon sujet, prêt à passer médecin. Affaires entre elle et la maman! Moi, je faisais mine de ne rien voir, frappé de cette cécité bénévole des pères qui se réservent pour le dernier moment. Ah! Seigneur, que nous étions heureux!

La voix de Nicomedes était de plus en plus tremblotante; ses petits yeux de faïence se mouillaient. Il ne pleurait pas ; mais sa grotesque obésité s'agitait avec des trémoussements de marmot qui s'efforce d'avaler ses larmes.

—Mais il arriva qu'un chenapan "à longue histoire" se fit pincer : on le condamna à mort, et je dus entrer en fonction, quand j'avais déjà presque oublié le métier. Quelle journée ! La moitié de la ville me connut, en me voyant sur les planches; et même des journalistes (ces gens-là sont pires que la peste, excusez-moi !) firent une enquête sur ma vie, nous présentant au public, moi et ma famille, en beaux caractères d'imprimerie, comme des bêtes rares,et ils affirmèrent avec étonnement que nous avions des têtes de braves gens. Ils nous mirent à la mode. Mais quelle mode ! Les voisins nous fermaient au nez portes et fenêtres, et, bien que la ville soit grande, j'étais reconnu et insulté dans les rues. Un jour, comme je rentrais à la maison, ma femme me reçut comme une folle. La petite ! La petite !... Je la vis au lit, défigurée, verdâtre, elle, si jolie ! la langue tachée de blanc... Elle s'était empoisonnée, empoisonnée avec des allumettes, et elle avait souffert d'atroces souffrances, durant des heures,pour que le remède vint trop tard. Et il vint ! Le lendemain, elle était morte... La pauvre avait eu du courage ! Elle aimait de toute son âme son petit médecin, et je lus moi-même la lettre par laquelle il lui signifiait son congé, parce qu'il savait de qui elle était fille. Je ne la pleurai pas. Avais-je le temps, par hasard ? Tout nous accablait, le malheur soufflait de tous côtés ; ce foyer tranquille que nous avions construit s'écroulait par ses quatre angles. Mon fils.. On le mit à la porte de sa maison de commerce, et il fut inutile de lui chercher une nouvelle place, et de recourir aux amis, qui voudrait adresser la parole au fils du bourreau ? Le malheureux petit ! Il passait toutes ses journées à la maison, fuyant les gens, en un coin du jardinet. Il était triste, et ne prenait plus aucun soin de sa personne depuis la mort de sa sœur.

—A quoi penses-tu, Antonio ? lui demandais-je.

—Papa, je pense à Anita...

Un jour, il disparut.

—Et vous n'avez rien su de votre fils.? dit Yanez, intéressé par la lugubre histoire.

—Six quatre jours après. On le pêcha en face de Barcelone ; on le sortit dans des filets, enflé et décomposé... Vous devinerez le reste. La pauvre vieille s'en alla peu à peu, comme si les petits la tiraient à eux, d'en haut; et moi, le mauvais, le dur à cuire, je suis resté seul, tout seul, sans même la consolation de boire, parce que, si je m'enivre, ils viennent. Savez-vous qui ? "eux", mes persécuteurs ; ils viennent m'affoler du voltigement de leurs souquenilles noires, comme s'ils étaient d'énormes corbeaux, et je me sens prêt à rendre l'âme... Pourtant, je ne les déteste pas, les malheureux ! Je pleure presque, quand je les vois sur le "petit banc". Ce sont les autres qui m'ont fait du mal. Si le monde se transformait en une seule personne, si tous les inconnus qui m'ont pris les miens, pour leur mépris et leur haine, avaient un seul cou et qu'on le mit entre mes mains, ah ! comme je le serrerais fort !... avec quelle jouissance !

Il criait maintenant, debout, les poings agités avec force, comme s'il tournait la palanque du garrot. Le gardien timide, obèse, pleurard ; ses yeux brillaient de taches rouges, d'éclaboussures de sang ; la moustache se hérissait ; il paraissait de plus haute taille, comme si le fauve qui dormait en lui eût, en s'éveillant, donné une véritable poussée à son enveloppe.

Dans le silence de la prison résonnait, de plus en plus net, la douloureuse cantilène qui venait du cachot d'en bas :

"Pa... dre... nu... estro... que estas... en los cielos".("Notre Père, qui êtes aux cieux.")

Don Nicomedes ne l'entendait pas. Il se promenait furieux dans la chambre, ébranlant de ses pas le plancher qui servait de toit à sa victime. Enfin la plainte monotone éveilla son attention :

—Comme ce pauvre diable chante ! Qu'il est loin de savoir que je suis ici, sur sa tête !

A bout d'haleine, il fut silencieux un long temps ; enfin ses pensées, son violent besoin de protester l'obligèrent à reprendre la parole.

—Voyez, senor, je sais que je suis un mauvais homme, et que les gens doivent me mépriser. Mais ce qui me fâche, c'est le manque de logique. Si ce que je fais est un crime, qu'on supprime je fais est un crime, qu'on supprime faim en un coin, comme un chien. mais s'il est nécessaire de tuer pour la tranquillité des braves gens, alors, pourquoi me déteste-t-on ? Le procureur qui demande la tête du bandit ne serait rien sans moi, qui obéis ; nous sommes tous des rouages de la même machine, et, vive Dieu ! je mérite le même respect, parce que je suis un fonctionnaire avec trente ans de services !

V. BLASCO-IBANEZ.

(Traduit de l'espagnol par F. Méthorier).

(La "Revue Hebdomadaire")

(1) En Espagne, le condamné à mort n'est pas décapité, mais étranglé; c'est le supplice du garot, qui consiste à écraser la gorge en la serrant contre un poteau avec un anneau de métal.

"DESJARDINS"

Styles Variés !

Nos bas prix et la haute qualité de nos marchandises ont fait et maintiennent toujours la renommée de notre maison.



"DESJARDINS"

Beau et Bon !

Tout un passé---près d'un demi-siècle---justifie la grande popularité dont jouit notre établissement et nous sommes connus.





LE TOUT POUR TOUS
en fait de

FOURRURES

de QUALITE pour ces DAMES

Positivement le plus grand choix en Amérique dans tous les genres de confections en fourrures et spécialement

Manchons, Boas, Tours de Cou

MANTEAUX, SORTIE D'OPERA

en Hermine, Vison, Seal, Renard, Mouton de Perse, etc.

Nous recommandons spécialement aux mamans de voir notre vaste assortiment de jolies

FOURRURES POUR ENFANTS

Tout est du dernier chic chez

Chas. Desjardins & Cie
LIMITEE
130 RUE ST. DENIS
ENTRE LES RUES STE CATHERINE ET BAROMETER
MONTREAL



40%
DE MIEUX
Sur la Qualité des Peaux



40%
DE MIEUX
Sur le Fini du Travail

Nos magasins sont OUVERTS jusqu'à 9 heures, le mercredi et jeudi excepté.

Nous faisons CREDIT à quiconque occupe une position sérieuse. . . . .

Les Magnifiques Ateliers de

G. H. Crépeau

ARTISTE-PHOTOGRAPHE

671 Sainte-Catherine Est

Ayant été endommagés par le feu, seront fermés jusqu'au 1er DECEMBRE.

Après cette date, le public y trouvera encore plus de luxe et de confort et il n'aura comme par le passé, que des oeuvres artistiques.

LA VIE MUSICALE

LA SAINTE-CECILE A NOTRE-DAME. — FEU M. BOUCHER. — LA MESSE DU DESERT. — LE CANADA MUSICAL. — CONCERT PAR LA MUSIQUE DU 65e REGIMENT.—LE CONCERT DE MLLE AMELIA WILSCAM A L'ECOLE MODERNE DE PIANO.

C'est ce soir qu'a lieu, en l'église Notre-Dame, la célébration de la Sainte-Cécile par les choeurs réunis des paroisses de Montréal. On a répété le programme mercredi soir, avec une couple de cent voix. L'heure et demie qu'a duré la répétition ne suffisait pas pour que M. l'abbé Bouhier pût polir tous les angles et donner à cette chorale une homogénéité parfaite. Le maître de chapelle de Notre-Dame a cependant réussi à obtenir un ensemble sonore imposant qui, dans ce temple dépourvu de résonnance, fera un très bel effet.

Au programme que j'ai publié dimanche dernier, il faut ajouter un *Cor Jesu*, de Gounod, les *Invocations*, de l'abbé Soreau et une pièce grégorienne *Ab hac familiâ*, sous forme de récit alterné.

* * *

M. Boucher, qui vient de mourir, était à bon droit, considéré comme l'un des pionniers de l'art musical à Montréal. Alors qu'il était maître de chapelle au Gesù, il avait organisé plusieurs concerts dont ceux de sa génération et de la génération qui l'asuivie se souviennent encore avec plaisir. Les quotidiens ont rappelé qu'il avait monté la *Fille du Régiment*, de Donizetti.

On lui doit aussi, entre autres choses, d'avoir fait connaître le *Désert*, de Félicien David. Les réguliers anglais tenaient encore garnison au Canada et leurs musiques militaires avaient fourni les instrumentistes d'orchestre. Le concert obtint un succès tel que le *Désert* fut mis à toutes les sauces. On en fit même une messe pour la fête des Rois, probablement sous le prétexte qu'elle contient la Marche de la Caravane. L'air *O nuit, ô belle nuit* était, si je me souviens bien, transformé en *Gratias agimus*.

Détail peu connu ou plutôt oublié, M. Boucher et le choeur du Gesù fondèrent, dans cette église, une chapelle sous le vocable de sainte Philomène, à laquelle se chante *une messe* tous les ans, le jour de la fête de la sainte.

* * *

M. Boucher publia pendant plusieurs années, le *Canada Musical*. En plus d'intéressantes reproductions des journaux de musique étrangers, cette revue suivait fidèlement le mouvement musical au Canada. On y trouve les comptes rendus de concerts donnés par Prume, Lavallée, Mme Albani, M. Achille de Sève, M. Couture, Mme Petipas, Salomon Mazurette, les deux Dumouchel, la Société Philharmonique que dirigeait M. MacLagan, des articles de MM. R. O. Pelletier, Panneton, etc.

* * *

Jeudi dernier, à l'occasion de la Sainte-Cécile, la musique du 65e régiment a donné un concert très réussi, à l'arsenal du régiment, sous la direction de M. J. J. Goulet, avec le concours de Mme Desmarais. Le programme, d'allure populaire, a été joué avec le souci de perfection qui distingue l'excellent chef.

* * *

Mlle Amélia Wilscam a donné, vendredi soir, à l'Ecole Moderne de Piano, rue Saint-Denis, un concert pour lequel elle s'était adjoint le concours de Mlle Roussel et de Mme Eugénie Tessier. M. l'abbé Bouhier a donné une très intéressante causerie sur Haydn. Mlle Wilscam a joué du Daquin (mort en 1772), du Scarlatti, du Mendelssohn, du Chopin, du Liszt et du Mozkowski.

On sait que Mlles Wilscam et Roussel sont aveugles, comme aussi Mme Tessier. Je ne veux pas jouer de cette corde pour arriver aux félicitations par le chemin de la commisération; les deux pianistes valent mieux que des compliments banals. Mais je tiens à faire ressortir la belle leçon d'énergie qui se dégage de leur enseignement. Sans bruit, sans réclame, les deux artistes ont, par la seule force de leur talent, groupé autour d'elles des élèves qu'elles ont formés aux sources les plus pures de l'art. Et malgré tout le travail que leur impose leur enseignement, elles trouvent le temps de se perfectionner elles-mêmes. Mlle Wilscam a été sur la brèche toute la soirée, Mlle Roussel ne lui prêtant son concours que dans le dernier numéro du programme: une très difficile Polonaise de Mozkowski.

Fred. PELLETIER.

RIONS

LE CLOU BIEN RIVE

Il y avait une fois,— une fois n'est pas coutume,— deux messieurs : l'un rouge et chauve éperdument, l'autre scandaleusement hirsute et pâle.

Le chauve rubescent vint, un matin, chez le pâle chevelu, et, s'étant incliné profondément vers l'intérieur de son chapeau comme pour y vérifier la présence de ses initiales :

—Monsieur, dit-il, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

—Monsieur, répondit l'hirsute en secouant un peu sa parure capillaire, je suis, comme on dit, charmé de vous apercevoir, mais malgré la joie que j'éprouve à vous trouver florissant, j'avoue que vous me tiriez d'une extrême perplexité en m'exposant le motif de votre visite. Et il lui présenta une chaise.

L'autre s'assit, fit craquer son siège en manière de préambule et reprit :

—Vous n'êtes sans doute pas sans avoir entendu parler de moi ?

—Je vous confesse, à mon entière confusion, que le bruit de votre renommée n'est pas encore parvenu jusqu'à moi. Si le bruit d'une renommée parcourt trois cent quarante mètres à la seconde, j'estime donc que vous demeurez pour le moins en Chine.

—Pas du tout, j'habite rue de la Paix.

—Joli quartier, monsieur, très joli quartier ! Et que faites-vous, sans indiscrétion, rue de la Paix ?

—Monsieur, je suis tailleur, et sans me targuer d'être le premier tailleur de Paris, j'ose prétendre que je ne suis pas un tailleur vulgaire, car je suis, précisément, votre tailleur.

—Monsieur, vous êtes fort aimable de m'être venu voir ; mais, en vérité, je n'ai besoin de rien pour l'instant.

—Ce n'est pas comme moi ! Si je suis venu vous trouver, c'est justement parce que j'ai besoin de quelque chose... En un mot, monsieur, je viens chercher de l'argent...

—Monsieur, répondit l'hirsute avec un cordial sourire, je suis prêt à vous abandonner ma dernière chemise dès qu'elle sera revenue de Londres, mais je n'ai pas la moindre somme à ma disposition. Vous m'en voyez navré, mais je ne pourrai rien vous donner ce mois-ci.

—Toujours la même histoire,alors? Le reflet d'affabilité qui, jusqu'alors, avait paré le visage de l'homme hirsute, à ces mots, s'atténua singulièrement.

—Quelle histoire? fit-il sèchement.

—Je dis simplement: toujours la même histoire! Je suppose que vous me comprenez.

—Non, monsieur, je ne vous comprends pas. Peut-être le sens de la divination me fait-il défaut, mais je ne sais de quelle histoire vous voulez parler et j'ignore également les histoires identiques auxquelles vous faites allusion.

—Pardonnez-moi, monsieur... je ne fais pas d'allusions.

—Vous faites bien, répondit le blafard. Vous faites bien, monsieur. Je suis un gentleman, moi, et je n'entends pas qu'un boutiquier vienne me marcher sur le pied, chez moi — même avec des mots! Je vous dis qu'il n'y a pas moyen ce mois-ci. C'est clair. Est-ce que ça ne suffit pas?

Il adopta une physionomie de la plus intense sévérité, se croisa les bras, se cala les talons et ajouta:

—Doutez-vous de moi, par hasard? Craignez-vous que je ne vous solde pas cette misérable somme?

—Je ne suis pas inquiet, répondit faiblement l'écarlate tailleur; je sais que vous êtes un gentilhomme... mais je vous ferai remarquer que depuis tantôt un an, vous me faites courir en vain... Chaque fois que je vous expédie ma note, vous répondez: Il me sera impossible de rien vous donner ce mois-ci.

"Or, voilà neuf mois que ça dure..."

Ces paroles entendues, le blême et tignasseux personnage parut se radoucir.

—Monsieur, fit-il, le jour où je vous promettrai de l'argent, je vous en donnerai, car je suis un homme probe, correct et.... de parole. Pendant neuf mois, dites-vous, je vous ai prévenu que je ne vous donnerais rien. Neuf fois consécutives, par conséquent, j'ai pris vis-à-vis de vous, cet... engagement... Est-ce que j'ai, une seule fois manqué à ma promesse?

—Non...

—Eh bien! alors, de quoi vous plaignez-vous?

GEORGE AURIOL.

Cours gratuits

HISTOIRE DE L'ART

Le public montréalais ayant répondu avec empressement à l'invitation qui lui était faite par l'Association Saint-Jean-Baptiste, d'assister à ses conférences sur l'Histoire de l'Art, dimanche dernier ; l'enseignement en sera continué, demain, dimanche, 24 novembre courant, au Monument National, à 8 heures du soir.

L'érudit professeur d'Esthétique, M. J. B. Lagacé, dissertera sur l'Art grec et notamment sur l'architecture des Hellènes.

Cette conférence sera illustrée par de nombreuses projections lumineuses.

Entrée libre.

Les plus beaux Euchres de la saison

Mardiet jeudi, les 26 et 28 courant, dans la spacieuse salle de l'Académie Sainte-Brigide, 111 Ave Papineau, la société Saint-Vincent de Paul, Conférence Sainte-Brigide,don-Paul, Conférence Sainte-Brigide,donnera des parties de Euchre au profit des pauvres de la paroisse, sous le patronage du Rév. J. M. Demers, curé. De nombreux et magnifiques prix seront distribués aux gagnants. On peut se procurer des billets aux endroits suivants : Dr I. Laviolette 384 rue Panet, Jos Saint-Jean, 914 rue Dorchester Est., H. Emond, 204 rue Maisonneuve, S. A. Paquin, 227 rue Maisonneuve. Prière de retenir les billets à l'avance, car ils s'enlèvent rapidement.

Accordeur de Piano

J. A. ROBILLARD, 260 rue Panet, Montréal, Québec, accorde les pianos, en règle le ton, et répare le mécanisme. Bell St-Lodis, 2057.

Rebuffade

APRES LES MAMOURS ET LES EMBRASSADES, LES COUPS DE PIED D'ANE ET LES HORIONS.

S'aplatir, se fourrer le nez dans la poussière, même pour satisfaire une rancune personnelle, ne paie jamais. M. Laurier le doit déjà constater.

Les libéraux ont reçu ordre de se coucher dans Hochegala. Bon nombre ont récriminé et trouvé que ce n'était pas dans les traditions du parti. D'aucuns ont remarqué que le grand chef chantait tout autre au banquet McCrea à Sherbrooke et à Sorel. Des gens que n'aveuglaient pas l'esprit de parti ou la haine, prévoyaient qu'aux mamours bleus, aux embrassades de Pelletier et de Rodolphe Lemieux succèderaient tôt les rebuffades et les coups de pied d'âne.

Et cela n'a pas tardé.

Dès mercredi, M. Borden déclarait ce qui suit à un groupe de journalistes :

"L'élection du nouveau secrétaire d'Etat est un éclatant triomphe pour l'administration fédérale. Il y a un an à peine, les quartiers canadiens-français de la division électorale d'Hochelaga votaient confiance dans le parti libéral et ils viennent de voter confiance en mon gouvernement."

"Un éclatant triomphe pour l'administration fédérale" ne constitue-t-il pas une éclatante défaite pour l'opposition ?

M. Bob Rogers, une des grosses légumes du parti, ne se gêne guère moins pour frotter les oreilles aux libéraux.

Il affirme que le "candidat défait tenait de près aux libéraux" qui donnèrent tête baissée contre M. Coderre, bien que M. Laurier eut commandé de s'abstenir de toute lutte.

L'"Evénement" du 19, sentant qu'il était trop tard pour que les libéraux revinssent sur leur décision,leur servit un plat à sa manière et rabroua de belle façon Sir Willrid Laurier :

"Sir Wilfrid Laurier, disait-il,dans "toutes les assemblées de cette campagne oratoire qui devait ramener les provinces dans le giron libéral, donnait à ses partisans ce conseil élégant et pratique : "Crachez-vous dans les mains et remettez-vous à la besogne !" Le grand homme d'état, le plus illustre des enfants de notre race "among the quick and the dead", parmi les vivants et les morts, le prochain lauréat des prix Nobel, si les prix Nobel pouvaient être tous accordés au même individu et s'ils étaient décernés par les petits gratte-papier de la presse libérale, conseille maintenant à ses partisans de se croiser les bras,de s'abstenir de prendre part à la lutte dans Hochelaga, de ne se risquer pas à se faire battre parce que le terrain n'est pas sûr !"

"Ne se risquer pas à se faire battre parce que le terrain n'est pas sûr ! " Qu'en pensez-vous, vieux rouges, auxquels Laurier criait à Marieville, "ce conseil élégant et pratique", dit "l'Evénement" : "Crachez-vous dans les mains et remettez-vous à la besogne ?"

En guise d'amer, l'organe des bleus de Québec, ajoute :

"Cette reculade, cette désertion, ce sauve-qui-peut général va donner un rude coup au prestige du chef de l'opposition et à son parti."

Avalez cette pilule, vieux rouges qui renfliez au moment de la bataille.

Et celle-là encore :

"Si demain nous avions une élection générale, qui oserait prétendre que la majorité du parti ministériel ne serait pas évidemment augmentée ?"

Cela doit chatouiller délicieusement l'épiderme de ces féroces libéraux qui juraient il y a à peine quinze jours de ne faire qu'une poussière de leurs adversaires.

BIENVILLE.

Français de notaire

Est-il permis à un notaire ou à un avocat d'écrire ses notes, ou de rédiger ses actes selon les règles de notre malheureuse grammaire française? La lecture de certains actes notariés nous porte presque à croire qu'il existe un jargon spécial pour certains hommes de profession. Témoin, quelques extraits qui suivent, et qui démontrent chez l'auteur, soit naïveté, soit ignorance ou négligence:

Extrait d'un acte: "Avis de Société, "...certifions par les présentes que "nous avons fait une société ce jour, "pour la construction d'une manufac- "ture de beurre et fromage, dans la paroisse de St-B... pour manufacturer "en société, non seulement le lait de "nos vaches en beurre et fromage, mais "aussi "LE LAIT DE TOUTE PER- "SONNE" qui désirera nous amener "LEUR lait, pour le manufacturer soit "en l'achetant au percentage..."

Extrait d'un Acte de vente: "...Le "vendeur se réserve ses hardes et lin- "ges de corps, une machine à coudre et "UNE CHIENNE".

Un autre notaire mesure la parenté au mètre; extrait d'un Acte de Tutelle aux mineurs: "...I Stanislas, N...D... "cousin "mêtre" germain des dits mineurs...."

Un pauvre notaire, peu volumineux cependant, est perdu dans les mesures des volumes. Voici un extrait d'un acte de vente H. B. à S. C.; voici la description du terrain: "...Un terrain de "forme CONIQUE comprenant 110 "pieds de FRONT..."

Combien d'autres naïvetés, d'autres platitudes ne lirait-on pas si les loisirs nous étaient donnés pour faire la chasse aux documents.

Mon Dieu, mon Dieu, $30,000,000 pour l'Angleterre! Oh! non, plutôt une partie de cette somme pour faire continuer un cours de français à ceux qui n'ont pu aller jusqu'au bout.

On dit toutefois que certain journal de Montréal, qui n'est pas la "Poterie", pourrait donner des leçons de français; rien d'étonnant quant on songe qu'il vient d'être diplômé par la cour: juge, notaire, avocats, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, si notre syntaxe continue d'être oubliée, ignorée par nos tabellions, il faudra à tout prix prendre quelques leçons de chinois ou de "petit nègre" à "Li Pesse", pour pouvoir traduire certains documents publics.

J. ELCEY ASH.

Au Généalogiste du Pays

Dans mon article ayant pour titre: "Bon pour l'exportation" et paru dans le "Nationaliste" du dix novembre, je disais que s'il blessait quelqu'un je m'en consolerais aisément, car "qui se sent morveux se mouche". Un monsieur, qui signe un généalogiste, prouvant ainsi à tous, qu'il a au moins le courage de ses opinions, s'est senti morveux. Mais, au lieu de se moucher en silence, il a éprouvé le besoin de le faire avec bruit, dans les colonnes du "Pays". Cet avocat inopiné des Français peu désirables, qui peuvent parmi les autres venir au Canada, a pour défendre certains émigrés chers à son coeur, des arguments qui finissent par être drôles à force d'être bêtes. Mais une chose peu banale dont je prends acte, c'est que dès que l'on accuse un Français quelconque de ne pas être un agneau sans tache, ses défenseurs croient de suite qu'on attaque un bon républicain et éprouvent le besoin, comme le généalogiste de vous demander si vous êtes Camelot du roi, Chambellan du Duc d'Orléans, etc., etc.

Camelot du Roi? je le suis, et j'en suis fier. Défenseur du trône et de l'Autel? je m'en fais gloire, mais ce qui me différencie d'avec vous, c'est que s'il plaît à quelqu'un de demander aux Français du Canada de s'unir pour démasquer les fourbes qui viennent et par leur conduite jettent du discrédit sur les Français honnêtes établis au pays, il ne me vient pas à l'idée de croire que l'on veut attaquer un camelot du roi, un défenseur du trône et de l'Autel. C'est peut-être parce que nous n'avons pas de ces gens-là dans nos rangs et que dans le parti républicain, où on se montre peu difficile généralement, ils pullulent. Une lettre anonyme n'étant pas digne d'une réponse, j'aurais laissé passer sans commentaires les idioties du généalogiste, si je ne craignais que les lecteurs du "Pays", qui n'ont pas lu mon article dans le "Nationaliste" ne s'imaginent comme le Généalogiste (c'est vraiment un beau nom de plume) voudrait le faire croire, que je veuille faire coller sur le dos de tous les Français venant au Canada l'étiquette "Bon pour l'Exportation." J'ai voulu, et tous ceux qui m'ont lu l'ont compris, que l'on colle cette étiquette sur le dos de ceux qui la méritent. Si nous autres Français qui n'avons rien à nous reprocher, protégeons par notre silence les quelques canailles qui viennent chercher un refuge au Canada, nous nous exposons à ce qu'on nous rende solidaires des escroqueries et des vilains tours que ces gens-là, qui j'espère sont la minorité, pourront commettre, en vertu du proverbe : "dis-moi qui tu hantes je te dirai qui tu es". Après tout, c'est peut-être en vertu de ce proverbe que le généalogiste du "Pays", qui n'est certainement pas Camelot du Roi, et à qui M. Charles Maurras ne serrerait peut-être pas la main, a pris avec tant de chaleur la défense des émigrés français sur le dos desquels on peut coller "Bon pour l'Exportation." Il faut de la solidarité en ce bas-monde.

A. DE La HARLAY.

Album de Musique du Nationaliste

LE FREISCHUTZ

AIR DE MAX — C. M. de WEBER



La Vaudroie



LES TRIBUNAUX COMIQUES

L'INVENTION DE SOSTHENE

Depuis que le monde est monde, ou, du moins, depuis que l'Homme s'y trouve, il se fait tous les jours des inventions. Adam et Eve, quelques heures à peine après le début de leur séjour dans le paradis terrestre, se voyaient obligés de recourir à leur ingéniosité pour inventer des complets en feuilles de figuiers, et leurs garçon aîné, le doux Caïn, inventait quelque temps après l'art de faire passer le goût du pain à son semblable. Tubalcain, patron des lansaires, trouva le moyen de forger le fer et il n'est pas un patriarche qui se respecte dont nous ne pourrions pas nommer une invention. Ainsi. Loth inventa la sculpture à l'usage des dames et Noé trouva le premier la douceur de se cuiter en famille. Moïse découvrit les sous-marins pour la mer Rouge et les puits artésiens pour le désert; Josué inventa les éclipses et Balaam les phonographes. Je pourrais ainsi vous en citer cent mille, mais le temps me manque, hélas, et je veux entrer au plus vite dans mon sujet, il fait un froid de loup dehors.

De nos jours. les inventions, tout aussi nombreuses que jadis, sont plus "spécialisées", si on peut s'exprimer ainsi, et certaines sont bien plus loufoques. On a eu l'invention des fils à couper le beurre, des muselières à punaises et des clefs pour ouvrir les enquêtes, et je sais un de mes grands oncles qui a fait fortune avec une invention conçue sous le Premier Empire. C'est lui qui fournissait à la vieille garde ses bonnets à poils et il avait trouvé le moyen de les fabriquer avec du poil à gratter.

Depuis sa naissance, Sosthène Brisepuis était dans la misère. Né de parents pauvres en même temps que profondément malhonnêtes, il avait souffert souvent de cette pauvreté, car le père manquait souvent au logis, occupé qu'il était à fabriquer de petites pierres carrées sous la surveillance du gouverneur Vallée. Dès l'âge de raison, il cherchait une invention qui lui permit de faire une fortune rapide autant que grandiose. Soir et matin, matin et soir, il se creusait la tête pour trouver quelque chose de génial, quelque chose qui pourrait le placer entre les grands inventeurs modernes. Le téléphone et le phonographe étant découverts ainsi que l'aéroplane, il fallait chercher ailleurs et voici comment il trouva le moyen de gagner quatre à cinq piastres par jour (souvent le double) sans rien faire ou presque rien.

Vous n'ignorez pas — moi non plus— que la compagnie du gaz nous vend son fluide infect à des prix fabuleux. Pour savoir au juste combien nous pourrions en brûler si elle fournissait du gaz tout le temps, elle a placé dans les maisons des compteurs. Certains de ces compteurs fonctionnent tout seuls et laissent passer le gaz à "compteur-que-veux-tu". D'autres sont munis d'un petit appendice latéral, sorte de caisse dans laquelle vous déposez des 25 cents pour permettre au gaz de sortir. Pas de trente sous, pas de gaz.

Le truc de Sosthène était clair comme le jour et bien plus clair que la lumière du gaz précité. Il suffisait simplement d'enlever l'appendice des compteurs et d'en retirer l'argent. Cette opération chirurgicale est singulièrement facilitée par les progrès de la science moderne. Du reste, dans le cas de Sosthène, pas besoin d'aseptie ni d'antiseptie, il suffisait d'endormir le propriétaire du compteur et non le compteur lui-même.

Pour cela, Sosthène était tout simplement superbe.

L'air d'un ouvrier bien mis et portant sous son bras un volume format petit in-folio, c'est d'un coup sec et nerveux qu'il sonnait aux portes le coup de sonnette du monsieur qui n'a pas de temps à perdre. Quand on lui ouvrait, il touchait son chapeau en même temps qu'il pénétrait vivement dans la maison. Un instinct lui disait où se trouvait le compteur et il voyait d'un coup d'œil si une opération était nécessaire. Quand elle l'était, c'était fait en un rien de temps et il partait en disant bien poliment : "Bonjour, madame."

Sosthène, physcologue à sa manière, parlait toujours anglais, sachant que cela impressionne plus les gens de langue française et il ne s'arrêtait jamais longtemps à causer avec ses "clients". Aussitôt le tiroir vidé, il partait, tel un cerf.

Mais, comme tous les clients ne sont pas pareils, il fallait parfois dire un mot aimable à la porte, en sortant ou en entrant, et fiez-vous à Sosthène pour savoir quoi dire rien qu'à regarder la tête de la maîtresse de la maison.

Pour les dames maigres,, un sourire doux et un peu triste, pour celles qui souffrent d'embonpoint un sourire plus large. Aux dames très jolies, il donnait un regard à la fois timide et humblement admirateur.

Ah! Sosthène était un profond psychologue!

Mais, comme disait un célèbre naturaliste, M. Greuze, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. M. Greuze s'y connaissait en cruches ayant réussi à en photographier une quelques instants après qu'elle eut été cassée. Le jour vint où Sosthène (qui peut tout savoir?) tomba dans la maison d'un détective par hasard fort méfiant, que celui-ci le guetta, le vit voler les 25 sous et l'arrêta.

C'est devant le juge Zabin que l'accusé est amené malgré ses protestations d'innocence. La Compagnie du gaz toujours plus soucieuse de protéger ses intérêts que ceux de ses clients, s'est portée tierce partie pour poursuivre l'accusé, et Georges V lui-même donne aussi son petit coup d'épaule à la roue. Tout cet attirail judiciaire se ligue contre Sosthène qui est seul comme un orphelin dont les parents seraient morts.

Le détective raconte d'abord son histoire. Dixit: "J'ai soupçonné monsieur l'accusé quand je l'ai vu rentrer (sic). On avait des rapports...

—Etes-vous malade?

—Non, des rapports de police qui disaient d'être à l'affût d'un homme qui volait les "meters" partout dans la ville. En l'voyant, j'me suis dit: "Ça, ça doit en être un.

—Un meter?

—Pardon Votre Honneur, un voleur. Alors, j'me suis mis en arrière de la porte de cuisine après qu'ma femme l'avait fait "rentrer".

—Ce n'est pas vous qui l'aviez fait rentrer?

—C'est ma femme, mais elle savait à propos des rapports... Alors, j'lui ai dit: Fais pas semblant de rien, j'm'a l'watcher.

—Enfin,vous l'avez vu voler le compteur ?

—Attendez. J'm'étais mis en arrière de la porte de cuisine. Faut vous dire que l'meter est dans les privés et que j'pouvais voir par un "vitrau".

—Oui, bref, vous l'avez vu ?

—Comme je vous vois, Votre Honneur. Il a pris un outil dans sa poche et a fait sauter le couvercle de la boîte, comme ça "Crac". Ensuite, il a pris l'argent et c'est au moment qu'il l'mettait dans sa poche que j'ai ressouds et que j'l'ai gaffé.

Sosthène se charge lui-même du contre-interrogatoire et essaye de faire croire à l'agent qu'il a pris de petites vessies pour d'énormes lanternes, mais il n'y réussit qu'imparfaitement.

L'avocat de la compagnie se lève alors pour demander l'imposition des peines les plus sévères contre l'accusé. Depuis longtemps la pauvre compagnie, qui pourtant se contente de peu, se fait voler avec une impunité dont on ne saurait se faire idée. Il peint en un noir si épais le forfait de Sosthène qu'on s'attend à le voir terminer son réquisitoire en réclamant la peine capitale. Heureusement, son accent anglais l'empêche d'être compris de plus des trois-quarts de l'audience.

Sosthène se défend comme il peut. C'est vrai qu'il n'est pas employé de la compagnie, mais qui saurait prouver qu'il n'a pas l'intention de le devenir ? Personne, hein ? Donc, comme je n'ai pas de compteur à gaz chez moi, je voulais simplement examiner ceux des autres pour me donner une idée du mécanisme. C'était avant le travail à l'usine, de la pratique en chambre.

—Vous avez eu le tort de mal choisir votre chambre, fait le juge sentencieux, trois mois de prison.

—Ah, dit Sosthène en s'en allant, vous n'en donneriez pas autant à la compagnie si elle me volait !

P.-M. B.

L'hiver retarde

Mais rien n'indique que nous n'en aurons pas. Il faut donc vous préparer en conséquence en donnant votre commande pour un pardessus, (avec ou sans fourrures), chez

JEAN HUDON
MARCHAND TAILLEUR
85 rue Clark, ancienne rue Saint-Charles Borromée

La Revue Hebdomadaire

No DU 9 NOVEMBRE

PARTIE LITTERAIRE

XXX..... — Notes sur le Jury par un Président d'Assises.

Jules LEMOUVEL. — Netta (1).

Comte Jean d'ELBE. — Louis XIV à trente ans.

André CHAUMEIX. — Le Mouvement des Idées: les "Pages de doctrines" de M. Paul Bourget.

L. PERVINQUIERE. — Chronique scientifique: le Temps qu'il fera.

Les Miettes de la vie. — Revue des Revues étrangères. — L'Actualité: Revues françaises. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — La Vie mondaine. — La Vie familiale. — La Vie médicale. — Chronique sportive. — La Vie financière.

Les "Annales"

Tous les regards se dirigent vers les Balkans. Vous lirez, cette semaine, avec un vif intérêt, dans "Les Annales", la critique des dernières opérations de la guerre par le lieutenant-colonel Rousset, et, à côté de cet article magistral, les souvenirs de Paul Adam, d'Hélène Vacaresco, de Georges Claretie, sur le roi de Serbie Pierre Ier, Belgrade, et l'armée turque..... Une chronique où Henri Lavedan commente de la façon la plus spirituelle la rentrée des Chambres; de beaux vers d'Henri de Régnier; les notes de Chrysale la Vie Féminine d'Yvonne Sarcey, le supplément "Les Jeux et les Ris" avec une charmante comédie-compliment ce joli numéro.

On s'abonne aux bureaux des "Annales", 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste: 10 francs par an (étranger: 15 francs). Le numéro: 25 centimes.

Le Lait Homogénéisé Laurentia

La question du lait pur, complet, stérilisé est à l'ordre du jour de la Profession Médicale et du public. Le lait ordinaire est le véhicule des microbes; le lait "Laurentia", stérilisé, homogénéisé, est le lait par excellence, pur, et complet, divisé mécaniquement et à haute pression, ce qui le rend facile à digérer, sans sacrifier ses propriétés nutritives. Il est à l'épreuve des microbes et des fraudeurs; il se conserve indéfiniment comme du vin en bouteilles — c'est le résultat de l'homogénéisation procédé précieux, merveilleux, qui répond à toutes les exigences des hygiénistes et des médecins.

Demandez-le à votre épicier, c'est la Cie Canadienne de Produits Agricoles, Limitée, qui le prépare avec les soins les plus méticuleux à son usine de Lachine, P.Q.

P.-M. B. ROMANCIER

— OU —

LES DEBUTS D'UN JEUNE

Je viens de recevoir d'un aimable lecteur — à moins que ce ne soit d'une charmante lectrice — une lettre dont je veux vous faire part. L'écriture ne peut déceler le sexe de l'auteur et la signature est absente, comme dans presque toutes les lettres anonymes. Je suis donc forcé de m'en tenir aux conjectures sur le sexe du correspondant. Voici néanmoins ce qu'il — ou elle — me dit:

"Cher monsieur P.-M. B.,

"Depuis longtemps, je reçois assidument le "Nationaliste", et je me délecte de vos charmantes chroniques, si remplies de cette verve gauloise et de ces bons mots dont vousiez M. Etienne Lamy possédez si bien le secret.

"Cependant, je me permettrai quelques observations sur la désinvolture avec laquelle vous semblez traiter la vérité. La plupart de vos "Tribunaux comiques" me semblent d'immenses blagues et je ne saurais croire que vos confrères et vous puissiez être capables des farces indignes racontées dans vos "Souvenirs". Ayez donc la bonté de m'éclairer là-dessus et croyez là l'expression de mes sentiments très distingués.

"B.M. P."

Vous comprendrez qu'en lisant cette lettre je fus profondément touché, aussi touché qu'un chèque peut l'être, mais je me sentis en même temps courroucé. Il est doux de se voir comparé à un grand homme — fût-il académicien.— mais il est bien dûr de se sentir mettre en doute sa véracité. La lecture finie, mon âme en transpirait d'angoisse, si tant est que les âmes puissent transpirer.

Maintenant, que répondre à pareille accusation? Si j'avoue que je laisse parfois tomber la bride sur le cou de mon imagination, c'en est fini de ma réputation comme historien impartial et si j'affirme m'en toujours tenir à la plus stricte vérité, je commets un mensonge. Que faire, Eulalie, que faire?

"Dans le doute, absinthe-toi", dit le proverbe, mais comme ni ma bourse ni ma santé ne me permettent les excès, j'ai décidé de tenter mon chemin vers une carrière nouvelle et j'ai essayé du roman-feuilleton, genre Tronçon du Poitrail. Le directeur du "Nationaliste" a promis de me servir auprès des éditeurs.

Manquant quelque peu d'expérience dans ce genre de travail littéraire, je me suis inspiré chez les auteurs célèbres, tâtant tour à tour du Jules Mary, du Zévacco et d'autres aussi illustres.

Je vous donne aujourd'hui la primeur du premier chapitre. Dites-moi ce que vous en pensez et je verrai si cela vaut la peine de continuer. Voici d'abord le titre:

LE TRESOR DU REMOULEUR

(Grand roman inédit)

PAR

P.-M. B.

Première partie

LE SUPPLICE DU REMPAILLEUR DE CHAISES

!!!!!!

Chapitre premier

VERS L'ABIME ! ! !

...Ce soir-là une foule élégante et apparemment très joyeuse encombrait les salons de la comtesse du Puy de la Roustissure. Le tout Saint-Hyacinthe s'y était donné rendez-vous et les groupes nombreux passaient dans les salons décorés à l'orientale cependant qu'un orchestre tzigane (importé spécialement de Sainte-Cunégonde) remplissait l'air d'une suave mélodie.

La comtesse elle-même recevait à la porte du premier salon avec son mari, le vieil employé de douane, son frère et un charmant sourire.

Dans un coin retiré du fumoir et, seul dans l'embrasure d'une fenêtre gothique, le baron Gontran de la Barbacouche songeait.

C'est à ce moment que Cécile de Kolintemponn, la jolie blonde dont tout Rimouski raffolait, fit son entrée — par la porte, naturellement.

Ceci explique pourquoi elle ne vit pas le baron demeuré dans l'embrasure de sa fenêtre, mais maintenant accompagné d'un commencement de migraine.

Il fumait cependant un perfectos à trois pour dix cents.

Autour de la marquise de Kuis Selaiste (noblesse roumaine) on se pressait, car la marquise avait toujours des saillies spirituelles. Ce soir-là, pourtant, elle ne semblait pas en verve et comme elle aime parfois à jouer au bas-bleu, elle dit à son voisin: "Regrettez-vous encor ces jours de Carillon?"

Le vieillard ne répondit pas tout d'abord, mais se penchant du côté de Célestine, il dit en souriant comme savent sourire les aveugles: "C'en est trop, la mesure est comble. Mon Dieu, cette femme horrible a juré ma mort."

A la vue de Clothilde, le visage du jeune baron qui était passé dans le petit salon jaune, s'éclaira d'un sourire de la même nuance. Il fit un geste du côté de l'antichambre, et appela un des domestiques.

—Mon pardessus, vite, je pars !

—Très bien, monsieur le baron.

Après avoir glissé un billet confédéré dans la main du laquais, il quitta fébrilement la maison d'où partait le bruit du concert.

Son regard parcourut la rue en tous sens. Justement, il aperçut un employé de la télégraphie sans fils grimpé sur un des poteaux de sa compagnie.

—Vite, cria-t-il, dites-moi quelle heure il est et à quelle heure part le train de Maskinongé ?

En entendant ces paroles prononcées d'une voix forte, la jeune dactylographiste de la rue Saint-Jacques s'évanouit dans les bras du vieux monsieur.

On venait justement d'entrer à la Morgue le cadavre tout sanglant du cambrioleur quand Jean Bartoux entra dans la cuisine.

Pendant ce temps, la comtesse était dans sa chambre à coucher, encore émue de la lecture d'un billet de Gaston. Se promenant de long en large, elle murmurait, les dents serrées comme celles d'un étau : "Oh ! aimer, aimer, aimer ! "

Le comte de la Barbacouche, père du baron, appartenait à une de ces anciennes familles aristocratiques de la rue Panet (en bas) et c'était un homme qui ne transigeait pas avec l'honneur. Famille de soldats, ses grands oncles étaient morts aux côtés de Montcalm et son propre grand'père avait été blessé deux fois, la première à Lévis et l'autre dans la cuisse. Il avait perdu son père à huit ans, dans un encombrement de voitures, et sa fille unique était morte à seize jours de débilité senile. Il ne lui était resté que son fils Gontran et un grand fond de tristesse. Même les spécialités de la lutte au Parc Sohmer ne pouvaient éclairer son front ridé par les soucis et les pâtes épilatoires.

Cécile marchait comme dans un rêve, et, timide comme une gazelle dont l'apprivoisement aurait été manqué, elle se tenait debout sur une chaise, tout près de l'orchestre.

Pendant ce temps, que faisait Léopold ?

Nos lecteurs doivent se le demander avec la plus profonde angoisse.

Léopold, l'amoureux éconduit de Gisèle, se promenait de long en large devant la statue de Nelson. Sa main crispait une lettre, un chiffon de billet dont il n'avait lu que la signature.

C'était celle de Rabouilli, l'homme de paille du duc de la Cotabarron.

Le pompier de service au second étage crut alors entendre un bruit du côté du berceau de l'enfant, un nouveau-né tout rose que sa mère, l'épouse du vidame de Prengdépiets avait lâchement abandonné pour cacher à son époux jaloux sa funeste liaison avec un épicier de la rue Champlain. La foule s'était déjà ramassée devant la porte de l'église.

Elle voulait voir, voir voir!

Peu d'instants après, Isabelle, fille adoptive du vieux marquis de Curtafond, entra par le soupirail de la cave. Venue en aéroplane, elle prenait ce moyen de déguiser ceux de ses transports. Le grand-père du marquis, mort d'une attaque de vomito negro en apprenant que sa femme était partie avec un commis au secrétariat diplomatique de Saint Quai Portrieux (Basse Bretagne), avait légué toute sa fortune à un petit-fils qu'il chérissait bien avant sa naissance. Cette fortune se composait de deux fermes maraîchères sur la côte nord-est du Labrador et de quelques maisons de rapport à Saint-Léonard Port-Maurice. Ce petit-fils avait hérité des fautes de sa grand'mère et il le manifestait par une curieuse manie, celle d'étaler partout chez lui, sur les cheminées, les corniches, les tables et tous les meubles, des portrait de ses amis. Il appelait cela "faire l'étalage de ses connaissances." En réalité il savait à peine lire.

C'était un grand jeune homme, pâle, pauvre et poète. Il avait vingt ans et aimait la sœur de Léopold d'une amour profonde. Le même matin, il l'avait rencontrée dans une salle de vues animées où elle vendait les billets et il savourait le souvenir de cette rencontre.

A l'heure où Gisèle entrait chez Goodwin, la comtesse du Puy de la Roustissure recevait le télégramme suivant: "Venez de suite. Ottoman. Syracuse. Pompes funèbres. Votre mari sait tout."

ULRIC.

En voyant cette missive, la comtesse pâlit et, se méprenant sur son sens pourtant bien clair, elle s'écria "Malheur de moi, tu manques, Ulric, à l'honneur !"

C'est juste comme elle jetait ce cri d'une âme angoissée que la voiture de patrouille entra dans la cour.

Elle fit un bond vers le berceau. Horreur, le berceau était vide !

(La suite au prochain numéro.)

Parc Sohmer

On nous promet encore un programme très varié et intéressant pour aujourd'hui, dimanche, après-midi et soir. Les attractions seront les suivantes :

Les frères Sassenus, les étonnants équilibristes allemands, arrivés ces jours derniers de Berlin. Leurs jeux accomplis à une grande hauteur, rendent leur acte très émouvant et font frémir l'auditoire. Ils n'ont pas encore paru sur aucune scène des Etats-Unis. C'est une représentation que personne ne devrait manquer de voir. Les Janakas, jongleurs et magiciens japonais, homme et femme, très habiles dans tous leurs tours de jonglerie et de magie. La mise en scène est très jolie et leurs costumes sont de toute beauté. Ils ont formé partie, pendant un certain temps de la troupe impériale de Tokio. Le professeur Lavelle et sa troupe de chiens dressés, considérés comme étant les animaux les mieux domptés qui existent. Ils sont au nombre de dix, et étonnent le public par leur savoir-faire. L'un d'eux plonge du haut d'une échelle de 25 pieds, Paul et Petching, numéro musical de haute nouveauté. Décors spéciaux représentant un jardin. Ils font de la jolie musique à l'aide de fleurs et de fruits dans les arbres. C'est un des jolis numéros au programme. Les deux Talbot, gymnastes aériens d'une force incroyable avec leurs dents. Ils ont remporté beaucoup de succès sur la scène de tous les principaux théâtres de vaudeville. Reeves et Miller,fameux danseurs de clog, buck and wing, etc.On considère Reeves comme un champion dans son genre d'entrechats. Il exhibe plusieurs médailles gagnées comme prix.

Le Patin à Roulettes

Il n'y a pas de divertissement plus franchement amusant que les séances de patinage à roulettes, au Forum où notre jeunesse s'en donne à cœur-joie et où les lois de l'équilibre sont souvent violées à la grande joie des spectateurs et aux éclats de rire des héros de ces culbutes fort difficiles à décrire. Le public se passionne pour ce sport relevé et il y a foule à chaque séance de patinage. De la bonne musique de fanfare ajoute à l'attrait des soirées du Forum où l'on s'amuse franchement, où l'on rit de bon cœur et ou l'on oublie tout ce qui rend la vie désagréable, ennuis, tracas, soucis et le reste. On se dilate la rate et en rentrant chez soi on peut dire, avec une légère variante, comme cet empereur romain : "Je n'ai pas perdu ma soirée."

National Français

Après l'éclatant succès de "La Course du Flambeau", la tragédie puissante de M. Paul Hervieu, la Direction du National voulant varier son programme nous convie à entendre une délicieuse comédie de M. Alexandre Dumas fils "L'Etrangère."

Voici la distribution complète de la pièce : Catherine de Septmons, Mme Vhery ; Mistress Clarkson, Mme Barny ; Marquise de Rumières, Mme Devoyod ; Mme d'Hermelines, Mme Briant ; Mme Calmeron, Mme Degraves; Jennie, Mme Yrvan.

Duc de Septmons, M. Scheler ; Maurice, M. Brain ; Remonin, M. Filion ; Gédard, M. Chanot ; Clarkson, M. Lombard ; Guy des Haltes, M. Robi ; d'Hermelines, M. Pelletier ; Bernecourt, M. Mallet ; Calmeron, M. Gosselin et MM. Valeur, Charlot, Soulier.



THE LUMBER AND CONSTRUCTION COMPANY, LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 10e jour d'octobre 1912, constituant en corporation Frank Ditchfield et David Brown Swinton, surintendants, Joseph Hormisdas Lebeuf, manufacturier, Armand Voizard, commis, et Victor Curry, gérant, tous des cité et district de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: —(a) Exercer, l'industrie d'entrepreneurs, dans toutes ses spécialités, pour la construction, la réparation et l'altération de travaux publics ou privés; (b) Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bois de toutes sortes, et entretenir, exploiter et mettre en service des scieries et moulins à raboter; (c) Importer, exploiter, acheter, vendre et faire le commerce de marchandises, effets et articles: (d) Construire, acquérir, par bail ou autrement, entretenir, développer, exploiter, louer, vendre, céder ou faire valoir des aquedues, travaux hydrauliques, égoûts et drains, travaux pour l'extraction du gaz naturel, des eaux minérales et du pétrole, outillages pour les préparer pour le marché et en disposer ou de tous les produits qui en dérivent à l'état brut ou après qu'ils sont raffinés; (e) Construire, acquérir par bail ou autrement, entretenir, développer, exploiter, louer, vendre, céder ou faire valoir des machines de toutes sortes pouvant être utilisées en rapport avec les fins de la compagnie; (f) Acheter, vendre, céder, importer, exporter ou faire valoir toutes machines, articles ou produits reliés à l'entreprise de la compagnie; (g) Acheter, acquérir par bail ou autrement des terrains, bâtiments, ateliers, concessions forestières, terrains pétrolifères, chutes d'eau, droits relatifs au gaz naturel ou tous autres droits qui pourraient être utiles à la compagnie, et les détenir, développer, exploiter, vendre, arrenter ou autrement les faire valoir ; (h) Construire et entretenir des conduites principales, tuyaux, poteaux, lignes de transmission pour distribuer de la force et pour les fins générales de la compagnie, pourvu, toutefois, que la vente, la distribution et la transmission de force électrique, hydraulique et autre au-delà des terrains de la compagnie, seront subordonnées aux règlements locaux et municipaux à ce sujet; (i) Construire, acheter ou autrement acquérir des bateaux à vapeur, chalands ou autres genres de bateaux, passains, docks, barrages, jetées, piles, quais, entrepôts élévateurs, voies d'évitement, ponts ou autres constructions ou travaux capables d'être employés en rapport avec l'industrie de la compagnie, et les entretenir, exploiter ou en disposer ou les faire valoir; (j) Acheter, louer ou autrement acquérir et prendre à son nom les affaires, entreprise, propriété, biens, franchises, clientèle, droits et privilèges de toute personne, maison ou corporation exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle que la compagnie est autorisée à exercer, et les payer en actions acquittées obligations, ou débentures de la compagnie ou autrement et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou corporation et en disposer; (k) Acheter ou acquérir toutes patentes, brevets d'invention, licences et choses semblables pouvant être employées pour les fins de la compagnie, et les utiliser, exercer, accorder des licences à leur sujet ou autrement les faire valoir ; (l) Acheter, prendre ou acquérir en échange pour les actions, débentures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement, et détenir, vendre ou autrement disposer d'actions, débentures et autres obligations de toute autre compagnie et voter en vertu des actions ainsi détenues par l'entremise de l'agent que les directeurs nommeront; (m) Donner des actions acquittées en paiement de toutes réclamations contre la compagnie; (n) Conclure des conventions avec tout gouvernement ou autorité municipale, locale ou autre qui sembleront avantageuses pour les objets de la compagnie et obtenir de ce gouvernement ou autorité tous les droits, privilèges et concessions que la compagnie croira désirables, et exécuter, exercer et se conformer à ces conventions, droits, privilèges et concessions ; (o) Se fusionner, conclure des conventions au sujet du partage des profits ou la fusion des intérêts avec toute personne, maison ou compagnie exerçant une industrie que la présente compagnie est autorisée à exercer, ou agir en qualité d'agents pour telle personne, maison ou compagnie; (p) Exercer toute autre industrie (manufacturière ou autre) que la compagnie croira capable d'être convenablement exercée en rapport avec son industrie ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "The Lumber and Construction Company, Limited", avec un capital-actions de trois cent mille dollars, divisé en 3,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville Saint-Pierre, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 11e jour d'octobre 1912.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

CINQ-MARS & CINQ-MARS,
Procureurs des Requérants.

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-deuxième jour d'octobre 1912, constituant en corporation MM. Robert William Herring et Robert Herring, commis voyageurs William M. Hern, marchand, Harold Earl Walker et George Harold Baker, avocats, de la cité de Montréal, dans les buts suivants:—

Faire les affaires de propriétaires et directeurs de théâtres, ronds à patiner et autres lieux pour jeux en plein air, et en particulier, pourvoir à la production, représentation et exécution d'opéras, burlesques, vaudevilles, vues mouvantes et autres représentations musicales et divertissements dramatiques;

En général acheter, prendre à bail ou en échange ou acquérir autrement tous biens, meubles et immeubles, et tous droits ou privilèges que la compagnie peut juger nécessaires ou utiles aux fins de ses affaires;

Acquérir et assumer toutes ou aucune partie des affaires, biens et obligations de toute personne ou compagnie faisant les affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens ou droits propres aux fins de cette compagnie;

Acheter, détenir ou acquérir autrement et posséder des actions, obligations ou débentures ou autres garanties de toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de cette compagnie, ou faisant toutes affaires capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie, et établir, promouvoir ou aider autrement toute telle compagnie ou compagnies;

Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tous ou aucun des biens et obligations de cette compagnie, ou pour toutes autres fins qui peuvent paraître, directement ou indirectement calculées pour le bénéfice de cette compagnie et assumer et placer ou aider à placer les stocks, obligations ou garanties de toute telle compagnie ou compagnies;

Placer les argents non immédiatement requis de la compagnie et en faire le commerce, en la manière qui sera déterminée de temps à autre;

Emettre des actions acquittées, obligations, débentures ou autres garanties pour le paiement, soit en tout ou en partie, des biens meubles et immeubles, services, droits, bail, affaires, franchises, entreprise, pouvoir, privilège, licence ou concession que cette compagnie peut légalement acquérir, et en paiement ou partie de paiement, ou en échange pour actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie faisant des affaires semblables à celles de cette compagnie ou y ayant rapport;

Rémunérer toute personne ou compagnie pour services rendus ou qui peuvent être rendus, en placant ou aidant à placer ou garantissant le placement de toutes actions du capital de la compagnie, ou de toutes débentures ou autres garanties de la compagnie, ou dans ou au sujet de la formation ou avancement de la compagnie ou la conduite de ses affaires;

Vendre l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle, ou en disposer, pour telle considération que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie;

Adopter les moyens de faire connaître les affaires de la compagnie selon qu'il sera jugé à propos, et en particulier en faisant paraître des annonces dans les journaux, par circulaires, par achat ou exposition d'objets d'arts, ou intérêt, par la publication de livres et d'ouvrages périodiques et par l'octroi de prix, récompenses et gratifications;

S'amalgamer avec toute autre compagnie ayant des objets, en tout ou en partie, semblables à ceux de cette compagnie;

Distribuer par dividendes ou autrement aucun des biens de la compagnie, en espèce ou en argent, parmi les membres et en particulier des actions acquittées, débentures ou stock de débentures de toute autre compagnie, sous le nom de "Mount Royal Amusement Company", avec un capital total de vingt mille piastres ($20,000.00) divisé en deux cents (200) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province ce vingt-deuxième jour d'octobre 1912.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

CHAUVIN, BAKER & WALKER,
Procureurs des Requérants.

PARK ROUVILE, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 31e jour d'octobre 1912, constituant en corporation Bernard Mélançon, notaire, Joseph Alexandre Prud'homme, avocat, Gabrielle Letourneux, sténographe, Hector Prud'homme, marchand, et Léo Hurtubise, médecin, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: — (a) Faire les affaires d'immeubles, acheter, posséder, développer, améliorer, acquitter, établir, cultiver, louer, garantir échanger, vendre des immeubles et terres cultivées ou non et tout intérêt sur iceux, en faire le commerce et en disposer autrement, et pour cette fin payer et placer le capital de la compagnie sur achat, arpentage, acquittement, amélioration, et développement et préparation pour l'occupation et établissement des dites terres, suivant qu'il sera nécessaire pour les fins de la dite compagnie (b) Ériger, construire, mettre en opération et conduire toutes fabriques, concesseurs de pierre, ateliers pour machines, bâtisses pour engins et autres constructions nécessaires et employer la dynamite ou autres explosifs nécessaires pour les opérations de la compagnie; (c) Prendre et tenir des hypothèques, prêts, et charges pour garantir le paiement du prix d'achat de toutes propriétés vendues par la compagnie ou tout argent dû à la compagnie par les acquéreurs, ou avancé par la compagnie aux acquéreurs pour les fins de constructions ou autres améliorations de terres acquises par la compagnie; (d) Dans et sur les dites terres, faire, construire, ériger, bâtir et maintenir des chemins, ponts et autres communications intérieures, maisons, moulins, fabriques, manufactures et autres bâtisses et travaux nécessaires ou propres à l'occupation ou amélioration d'aucune des dites terres et mettre en opération et faire tous travaux ou améliorations sur icelles; (e) Ouvrir, chercher, exploiter et travailler dans ou sur les dites terres, et miner pour aucun ou tout minerai, minéraux, et substances métalliques et produits qui peuvent se trouver sur icelles et acquérir, posséder, développer, vendre, louer des carrières et terrains miniers, mines, y compris mines de charbon et licences de mines, puis d'huile et autres produits qui peuvent être trouvés dans les carrières et terrains miniers, et de faire toutes choses nécessaires pour mettre en opération les dites mines ou travaux y ayant rapport; (f) Vendre toute partie des immeubles ou autre propriété de la compagnie pour telles considérations, et à tels termes et conditions que la compagnie jugera à propos ou en disposer autrement, et accepter de l'argent, des actions, débentures, stock ou garantie de toute autre compagnie, ayant les mêmes objets que cette compagnie en paiement ou partie de paiement d'iceux; (g) Agir comme agents généraux relativement aux immeubles, avances d'argent et autres biens de la compagnie; (h) Acheter, exploiter, louer, et vendre des forces hydrauliques; manufacturer, acheter ou acquérir, de toute autre manière, exploiter toute source de lumière, chaleur ou force et toutes sortes d'appareils et matériel s'y rapportant; (i) Exercer toute autre industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera avantageuse, et pouvant augmenter la valeur de la propriété ou des droits de la compagnie et faire toute autre chose se rattachant aux fins ci-dessus ou propres à les atteindre; (j) Construire des maisons d'habitation et autres bâtisses sur les dits immeubles ou sur aucune partie d'iceux; (k) Vendre, louer, transporter, échanger les dits immeubles ou toute partie d'iceux, en disposer ou en faire le commerce autrement et développer, améliorer et tracer aucune telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement; (l) Emettre, transporter et donner comme actions payées du capital-actions de la compagnie en paiement de toutes affaires, franchises, propriétés, droits, privilèges, baux, hypothèques, licences, patentes, contrats, immeubles, stock, actif et autres propriétés ou droits que la compagnie peut acquérir légalement en vertu d'iceux; (m) Se fusionner avec toute autre compagnie ayant les mêmes objets que ceux de cette compagnie; (n) faire des avances aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des immeubles de la compagnie pour les fins de construction ou autres améliorations sur les terres de la compagnie, pour aider au moyen d'avances ou autrement dans la construction ou amélioration des chemins,rues, ouvrages hydrauliques, égoûts et autres travaux d'amélioration calculés à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et à augmenter sa valeur; (o) Faire comme patrons ainsi que comme agents ou facteurs les affaires en général de carrières et d'entreprises, et faire le commerce et entreprendre pour la manufacture et fourniture de pierre de toutes sortes, pierres à chaux ou produits de même nature; (p) Acquérir par achat, bail, concession, échange ou tout autre titre légal, et posséder telles propriétés, meubles et immeubles qui peuvent être jugées nécessaires pour les fins des affaires de la compagnie et de les payer en argent, actions libérées, obligations ou autres garanties de la compagnie et disposer des dites propriétés; (q) Construire, améliorer, entretenir, exploiter, gérer, contrôler, louer, et vendre toutes sortes de travaux publics et privés et en particulier tous chemins, voies pavages, ponts, réservoirs, cours d'eaux, aqueducs, puits artésiens, égoûts, quais, jetées, établissements de conserves, fabriques, entrepôts, usines, fabriques, boutiques, magasins, théâtres, salles d'amusements, hôtels et restaurants, et contribuer, subventionner ou autrement aider à leur construction, amélioration, ent

M. EMILE DENIAU ET LE CANADA

Les impressions de l'apôtre de la " Bonne Chanson " sur notre pays

(L' "Action Sociale").

Nul ne l'ignore, aujourd'hui, M. Emile Deniau poursuit chez nous sa belle campagne littéraire, artistique — et non moins bienfaisante — en faveur de la saine, bonne et "vraie" chanson française. Et nous avons justement dit quel accueil enthousiaste il rencontre partout.

Mais M. Deniau est aussi, pour nous, un confrère qui a mené vigoureusement et qui mène encore le bon combat, aux heures les plus difficiles de la vie nationale de son pays.

Aussi nous a-t-il paru bon de recueillir de lui quelques impressions, quelques idées profitables.

— " Et quelles sont vos impressions sur notre pays, cher M. Deniau ?

— " Le Canada, je l'aime plus que jamais, ce qui est beaucoup dire, mon cher confrère, répondit spontanément notre ami. Et si vous saviez combien je maudis, à mon tour, l'ineptie voltairienne des " quelques arpents de neige " !... Voltaire ! — Encore un, tenez, qui créa trop d'opinions subversives dans notre pauvre et grand pays, où je ne connais pas de plus redoutables "gabeurs", que les incrédules !

" Si je l'aime votre Canada. D'abord en ne l'aimant pas, je serais un ingrat aujourd'hui :

A coup sûr, c'est une idée bien française, c'est un apostolat très bienfaisant que l'on veut acclamer, en me demandant de vous apporter l'émotion, la gaîté, le charme, la clarté — et quelquefois même — l'éloquence de la chanson française ; à coup sûr, n'étant pas chansonnier moi-même, ce sont des auteurs variés, mais choisis, que vous voulez et pouvez acclamer, mais, tout de même, tandis que j'utilise et l'idée et les chansonniers, c'est devant moi que tant de braves enthousiastes éclatent, c'est à moi qu'un si cordial accueil est réservé. J'en viendrais franchement à me parer des plumes du paon... si j'étais encore à l'âge des illusions.

" Vous n'en n'avez pas moins droit à ma gratitude.

" Si je l'aime votre Canada ? Mais au point de vouloir l'étudier de plus en plus, et surtout de vouloir le faire mieux connaître.

" —Echange de bons procédés, cher M. Deniau, car, vous le voyez, nous ne nous lassons pas, nous, d'étudier et de faire connaître la " vraie " France. Mgr Roy en vous présentant lui même au bel auditoire de Jacques - Cartier, n'a-t-il pas dit que " vous êtes la France qui prie, qui parle et qui chante " ?

" —Et Mgr me blâmerait peut-être lui-même si j'acceptais ces nouvelles " plumes du paon ". Quelle bonté souriante et débordante chez cet éminent prélat ! Et quelle indulgence.

" La France qui prie ? Pardonnez-moi, mais je n'ai pas osé rectifier: La France qui ne prie pas assez. Celle que je représente trop bien, en vérité !

" La France qui parle ? Oui, mais celle que je représente trop peu.

" La France qui chante ? Peut-être. Un artiste sérieux — j'ignore les autres—, Dupré, a dit que " l'on peut toujours chanter quand on a quelque chose dans l'esprit et dans le cœur." Or, ici, j'ai, pour vous, l'esprit plein de cette belle poésie française que vous aimez tant ; quant au cœur, eh bien ! je vous réponds encore : j'aime le Canada...

" —Comme nous aimons la France !

" —Je le vois bien. Je le sens surtout. Et nous ne pouvons pas ignorer cela. Or, nous l'ignorons trop.

" Sans doute, depuis quelque temps surtout, de vraies élites canadiennes et françaises se connaissent de plus en plus, et de mieux en mieux. Sans doute, grâce à vous plutôt, d'admirables manifestations françaises ont leurs échos jusqu'en France et ceux qui suivent cet intéressant mouvement savent que si MM. Hanotaux, Lamy, Theilier de Poncheville, Gerlier, etc., ont su, très éloquemment, faire vibrer vos âmes, c'est bien parce que, au dire de M. Hanotaux lui-même, esprit aussi loyal que distingué, " le peuple canadien est peut-être, de tous les peuples, celui qui a le plus de mémoire!"

" Mais j'estime que le peuple français, lui, ne vous connaît pas assez. Et comme les bons exemples lui sont utiles, je veux travailler ardemment à vous faire bien connaître de lui.

" Ah! voyez-vous, la chanson, c'est très bien. Mais ce n'est qu'un moyen— même en France. Il y a " le but ", le nôtre, vers lequel nos regards sont toujours fixés: la régénération nationale. C'est l'espoir au cœur désormais que nous cherchons tous à l'atteindre. On vous l'a dit éloquemment: nous nous en rapprochons de plus en plus, c'est sûr.

" J'ajoute que ce n'est pas encore à notre portée: nous venons de si loin!

" Ce qu'aurait pu ajouter M. Hanotaux, ce qu'il dira peut-être un jour, quand il aura trouvé, " lui aussi ", son chemin de Damas, c'est que le peuple français, comme le vôtre, a de la mémoire.

" Seulement le chloroforme maçonnique a fait son effet pendant trop longtemps. (Méfiez-vous de lui vous-même: je crois qu'il opère déjà chez vous!) Inévitablement, le réveil doit suivre. Nous le préparons.

" Nous le préparons mieux en disant ce que vous êtes, et ce que vous faites: la vitalité de votre foi catholique, la beauté de votre vie familiale, la rectitude de vos moeurs, votre zèle dans l'" Action Sociale " (je parle des oeuvres comme du journal!)

" Oui, mon cher ami, par l'intermédiaire des " Conférenciers populaires " auxquels je m'honore d'appartenir, ou grâce à des initiatives privées, j'irai partout, et autant que possible parler de votre édifiant beau Canada.

" J'ai promis plusieurs conférences sur mon voyage, dont la première à mon évêque.

" Ah! je sais tout ce que j'ai à raconter, allez! et " comment " je dois vous remercier, même " chez nous ", de tout le plaisir, et de tout " le bien " que vous me faites! Et " comment " je dois vous faire connaître enfin!

" D'autres l'ont dit pour eux; nous pouvons le dire plus justement encore pour nous nous: le sang qui nous unit est plus épais que l'eau qui nous sépare!

" Et c'est pourquoi, croyez-le, le peuple français, enfin réveillé, s'écriera lui aussi: " Je me souviens! "

" Avec la plus affectueuse anxiété vous suivez les phases de ce réveil toujours trop lent...

" Mais je vous redis le mot, si joliment XVIIe siècle, adressé par son cocher au comte d'Haussonville qui visitant votre incomparable Québec avec le comte de Paris, voulait descendre trop tôt de voiture: " Espérez, Monsieur! "

" Oui, " espérez ", attendez encore un peu, amis canadiens.

" Oui, charmante jeunesse catholique canadienne-française, que jamais je ne pourrai remercier assez, attendez que nos Jeunes puissent suivre un peu plus longtemps votre noble exemple:

" Oui, enthousiastes et généreux auditoires, si justement épris de poésie et d'art français, " espérez " quelque temps encore...

" Et alors?...

" Et alors, s'il vous plait, je reviendrai avec joie vous dire quelques airs français; mais à la condition que nous y joindrons ensemble, pour ma chère France, le " Te Deum " de la délivrance et l'" Alleluia " de la résurrection nationale."

Et ce fut sur ce mot d'espérance que nous quittâmes M. Emile Deniau, heureux d'avoir pu causer un peu intimement avec ce charmant apôtre de la " Bonne Chanson ", qui est aussi l'un des brillants lutteurs de la presse catholique de France.

Des calembours

OU L'ON VOIT QUE NOTRE LIEUTENANT-GOUVERNEUR, EN INSCRIVANT SUR SON BLASON "L'ANGE LIE", N'A FAIT QU'IMITER LES ANCIENS.

L'AVIS DE RABELAIS

Le calembour, " cet enfant gâté de l'oisiveté et du mauvais goût," comme l'appelle Delille dans son poème de la Conversation, était tellement de mode, vers la fin de l'ancienne monarchie, que Voltaire s'en effraya au point qu'il écrivit à madame Du Deffant: " Ne souffrons pas qu'un tyran si bête usurpe l'empire du monde." Ce fut vers ce temps que M. le marquis de Bièvre, le classique du genre, fonda sa réputation. Le calembour régnait encore, il n'y a guère qu'une vingtaine d'années, dans les réunions bourgeoises et sur les petits théâtres ; mais aujourd'hui, un second marquis de Bièvre ne réussirait pas à le relever du discrédit général où il est tombé. Celui qui a dit : " C'est l'esprit de ceux qui n'en ont pas," a dû contribuer beaucoup à diminuer le nombre des faiseurs et des amateurs de ces insipides jeux de mots.

Au dix-septième siècle, Pierre de Montmaur, professeur de grec au collège de France, faisait tant de calembours, afin d'amuser ceux chez qui il trouvait à dîner, que ces jeux de mots, alors sans nom dans notre langue, furent, quelque temps, appelés montmaurismes : c'est Ménage qui nous l'apprend dans son Dictionnaire étymologique ; mais il est probable que l'usage de cette expression satirique se borna à quelques sociétés, et que Ménage ne l'aurait pas consignée dans son Dictionnaire s'il n'eût pas été ennemi du pauvre Montmaur, en même temps que philologue.

Les calembours figurés, dits rebus, avaient été connus des anciens, et ils formaient une partie essentielle du blason. Jean de Montagu, ministre sous le règne de Charles VI, adopta pour devise des feuilles de mauve, en latin " malva ", pour exprimer, dit le père Ménestrier, dans son livre sur la Science et l'Art des Devises, qu'alors tout " allait mal " en France. Cette devise était prophétique pour celui qui la portait, car les choses " allèrent si mal ", quant à lui en particulier, qu'il fut condamné et mis à mort comme dilapidateur des finances, empoisonneur et sorcier.

Les calembours des nobles écussons excitèrent la verve moqueuse de Rabelais. " Ces glorieux de cours et transposeurs de noms, dit-il dans son "Gargantua ", voulant, en leurs devises, signifier des peines, font portraire des pennes d'oiseau ; de l'ancholie (bile noire), pour mélancolie ; la lune bicorne, pour vivre en croissant ; un lit sans ciel, pour un licencié ; qui sont homonymies tant ineptes, tant fades, tant rustiques et barbares que l'on devrait attacher une queue de renard au collet à chacun d'iceux qui en voudraient dorénavant user en France, après la restitution des bonnes lettres." Notons en passant que la punition proposée par Rabelais était renouvelée des anciens. " Les anciens, dit Scaliger, lorsqu'ils voulaient bafouer quelqu'un, lui mettaient, pendant qu'il dormait, des cornes, une queue de renard ou autre chose de ce genre."

Cependant, lorsque le mot sur lequel on joue caché dans sa seconde acception une idée fine, un calembour, s'il a le mérite de l'à-propos, peut faire oublier la déplorable famille dont il fait partie. Il est peu d'hommes d'esprit à qui il ne soit jamais échappé un calembour ; on en cite un ou deux de Voltaire ; Napoléon en a fait deux dans sa vie, suivant M. de Las Cases, qui rapporte celui-ci, dans son "Mémorial " : Les habitants de Sainte-Hélène se plaignaient de payer le bœuf deux schellings la livre ; Napoléon dit en souriant : " Il me coûte, à moi, plus d'une couronne." (La couronne est une pièce de cinq schellings.)

On demande de bons agents pour la vente de terrains et propriétés. Salaire et commission libérale. S'adresser à :

Canada Realty Co. Limitée

591 Sainte-Catherine Ouest, Chambres 413-414

A l'Académie Française

UN CANDIDAT DE QUATORZE ANS

M. le général Lyautey, résident général au Maroc, a été élu à l'unanimité membre de l'Académie française.

Sait-on que le duc du Maine désira, à l'âge de quatorze ans, faire partie de l'illustre Société?

Voici ce que raconte la chronique du temps:

A la mort du grand Corneille, survenue dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1684, le duc du Maine, alors âgé de quatorze ans environ, eut tout-à-coup le caprice de vouloir faire partie des quarante. Il en témoigna le désir à Racine, alors directeur de l'Académie, qui aussitôt assembla ses collègues pour leur faire connaître la fantaisie du jeune prince, et demander à cet effet une surséance de quinze jours; ce délai fut voté par acclamation. On assure que Racine fut engagé à répondre au nouveau candidat que " lors même qu'il n'y aurait pas de place vacante, il n'y avait pas d'académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une." C'était pousser un peu loin l'hyperbole poétique. " Nos prédécesseurs, dit d'Alembert, étaient, comme l'on voit, autant de Décius prêts à s'immoler pour l'honneur de la patrie." Mais le protecteur de l'Académie, Louis XIV, se montra en cette occasion, observe l'écrivain contemporain qui raconte ce fait, plus difficile que l'Académie elle-même; la grande jeunesse de M. le duc du Maine empêcha le roi de donner son consentement à cette élection. Ce fut Thomas Corneille qui fut nommé à la place de son frère.

Aux raquetteurs du Champêtre

Il y aura ce matin à 10 hrs. 15 chez M. Louis Gaudreau, 8 rue Dorchester Est, une des plus importante assemblées de la saison et tous ceux qui font partie des différents comités de l'organisation du prochain euchre et bal sont priés d'être présents.

EPILEPSIE GUÉRIE

Faites venir la brochurette française gratuite, donnant des détails complets sur le Remède de Trench, le fameux remède universellement réputé pour l'épilepsie et les crises de nerfs. Traitement domestique simple, 25 ans de succès. Témoignage de toutes les parties du monde. Plus de 7 000 en un an. TRENCH'S REMEDIES, LIMITED

47 St-James Chambers, Toronto.

On ne les compte plus

On pouvait lire, dans la *Presse* de mercredi: "M. Doyon représentait l'idée nationaliste. Sur un total d'une vingtaine de mille électeurs inscrits dans la vaste division d'Hochelaga, à peine 2,000 lui ont donné leur suffrage." Or, 6,638 électeurs seulement ont voté. Et d'une crapulerie.

Et on lisait dix lignes plus bas: "Mais ce n'est un secret pour personne qu'ils (les nationalistes) comptaient l'emporter dans le reste du comté, au sein de la majorité canadienne-française. C'était leur cri de guerre, hier: "Battons Westmount." La vérité est que c'est Westmount qui faisait un appel de race: "Westmount electors, shoulder to shoulder for Canada and the Empire..." etc. Et notre camarade Héroux prenait la peine de dire dans le *Devoir*: "Nous ne nous adressons point aux électeurs de tel ou tel quartier." M. Doyon "fait appel à tous les hommes libres, anglais et français, conservateurs et libéraux, qu'ils soient de Westmount, de Saint-Henri, de Sainte-Cunégonde et de la Pointe Saint-Charles." Deuxième crapulerie de la *Presse*.

Mais à quoi bon les dénombrer? La *Presse* en est-elle à une crapulerie près? Elle ne les compte plus.

On s'amuse au 85ième

Hier soir, a eu lieu la distribution solennelle des prix de l'Association tir du 85ème Régiment, aux quartiers-généraux de ce régiment.

Le capitaine Eugène Bourassa a reçu des mains de Mlle Larochelle, comme premier prix, une coupe offerte par le lieutenant-colonel M. G. Larochelle commandant du 85ème. Le capitaine Bourassa reçut également une magnifique carabine Ross, offerte par sir Rodolphe Forget. Ont aussi obtenu des premiers prix dans les différentes classes: le capitaine Harry McDonald, le lieutenant Trudeau, le lieutenant Raoul Bourassa, le major C. E. A. Patterson, le major F. X. A. Carrière, le major Pierre A. Bisaillon, le lieutenant Gustave Bertrand, le lieutenant T. C. Grothé, le lieutenant A. P. Grothé.

— LE —

"Prêt Immobilier Limitée"

244 RUE SAINTE-CATHERINE-EST, MONTREAL

Phone Bell Est 5779

BUREAU DE DIRECTION:

Président : M. J. A. E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président : M. L. A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier : M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs : M. L. E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Hâvre de Montréal; M. le Dr. J. O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr. P. P. Renaud, capitaliste; M. F. E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant; M. L. W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Métropolitan Life Ins. Co.

Si Vous Avez Besoin de Capital

pour acheter une propriété ou pour vous bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée", qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES. — Le "Prêt Immobilier Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ POUR AVOIR LA BROCHURETTE EXPLICATIVE GRATUITE

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 a.m., et *10.00 p. m. Pour la gare Union

Wagon-salon au train du jour

*11.15 p. m., pour la gare de la rue Yonge.

WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE

QUEBEC

†9.00 a.m., *1.30 p.m., *5.00 p.m., *11.30 p.m

TRAIN DE LUXE A 5.00 P. M.

Wagons-buffets et wagons-lits

OTTAWA

†8.05 a.m., §8.40 a.m., †9.15 a.m., *10.10 a.m.

†4.00 p.m. §7.45 p.m., *9.50 p.m., *10.30 p.m.

WAGONS-SALONS OBSERVATOIRES

Wagon-lit au train de 9.50 p.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche. §Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS

141-143 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 8125 ou aux gares Viger ou de la rue Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

MONTREAL et TORONTO

9.00 a.m. 9.40 a.m. 7.30 p.m. 10.30 p.m

Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

LA SEULE ROUTE A VOIE DOUBLE

L'"INTERNATIONAL LIMITED"

LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA

Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a. m., tous les jours.

EQUIPEMENT SUPERIEUR

MONTREAL-BOSTON-SPRINGFIELD

Quitte Montréal, 8.31 a.m., 8.30 p.m.

Arrive Boston 7.00 p.m., 8.05 a.m.

Arrive Springfield, 6.08 p.m., 7.35 a.m.

Wagons-lits éclairés à l'électricité sur trains de nuit. Wagons-salons-buffet-restaurant sur trains de jour.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

CARTES D'AFFAIRES



Nos dents son très belles, naturelles, garanties, l'INSTITUT DENTAIRE FRANCO AMERICAIN (Incorporé) 162 rue Saint-Denis, Montréal.

Docteur J. A. ST-DENIS

Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles.

117 RUE CHERRIER

Tél. Est 829. Montréal

René Charbonneau

ARCHITECTE ET EVALUATEUR diplômé de l'A. P. Q., 15 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 844. Res. Westm. 2860.

"DOW" CROWN STOUT



Est le breuvage idéal à cette saison de l'année, une nourriture et un breuvage combinés.

Le Dow Crown Stout partage avec les bières d'Ale la réputation d'être les meilleures du genre

THE NATIONAL BREWERIES, Limited.

RIGA ? !!

LA CIE DE BRIQUE SAINT-LAURENT, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes supplémentaires en date du 22e jour d'octobre 1912, augmentant le capital actions de "The St. Lawrence Press Brick and Terra Cotta Company, Limited", de la somme de deux cent quatre-vingt-neuf mille dollars à la somme d'un million de dollars, changeant le nom corporatif de la dite compagnie en celui de "St. Lawrence Brick Company, Limited", "La Compagnie de Brique St-Laurent, Limitée", et augmentant les pouvoirs de la dite compagnie de manière à comprendre les objets et fins qui suivent, savoir : — (a) Exercer l'industrie de briquetiers, fabricants de terre cuite, tuiles, drains et tuyaux d'égoût et de tous les produits de même nature, et les importer acheter, vendre et autrement en faire commerce; (b) Acquérir par achat, concession, échange, bail ou autrement et détenir, posséder, utiliser, arrenter, vendre et autrement disposer de toute propriété mobilière ou immobilière; (c) Acheter, vendre et faire le commerce de biens-fonds, mines, droits miniers, puits d'huile et de gaz, concessions forestières, droits de coune, chutes d'eau, droits de prise d'eau, obligations, actions et autres valeurs; (d) Rechercher, explorer, améliorer, diviser, subdiviser et développer des terrains et mines, des puits de gaz et d'huile, des concessions forestières, et des forces hydrauliques pour des fins de vente ou autrement, et construire, entretenir, réparer, changer, ou modifier des hôtels, maisons de rapport, logements, bureaux, théâtres, entrepôts, ateliers, moulins, fabriques et autres bâtiments; (e) Fabriquer et produire de la vapeur, du gaz, de l'électricité et autre énergie pour la lumière, la chaleur ou la force motrice pour les fins de la compagnie, et en vendre l'excédent; pourvu que les pouvoirs ci-dessus seront exercés subordonnément à tous les statuts, décrets et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux à cet effet; (f) Agir en qualité d'agents de manufacturiers ou d'agents à commission pour toutes sortes de produits en matière première et articles manufacturés, effets, marchandises et commodités de tous genres, manufacturés ou vendus par la compagnie; (g) Ériger, installer et exploiter des usines, matériel, machinerie et outillages de toutes sortes nécessaires ou propres aux opérations industrielles de la compagnie; (h) Faire et exécuter et accomplir tous contrats pour la construction, l'achèvement et l'amélioration de bâtiments et constructions de toute nature, et à cette fin exercer l'industrie de carriers dans toutes ses spécialités, de marchands généraux de pierre et de matériaux de construction de toutes sortes, et acheter, détenir et disposer de toute propriété acquise dans le but d'y ériger des bâtiments; (i) Préparer les plans, construire, agrandir, étendre, réparer, compléter, démolir, enlever ou autrement s'engager dans tous travaux de chemins de fer, ponts, jetées, bassins, fondations et autres travaux de toute nature et prendre ou recevoir tous contrats ou cessions de contrats se rattachant à tels travaux, et en recevoir le paiement en deniers comptants ou en stocks ou obligations ou autres valeurs de toute corporation avec laquelle ces dits contrats peuvent être faits et toute autre propriété d'une nature quelconque et les détenir ou les vendre; (j) Acquérir la totalité ou une partie de la clientèle droits, propriété et biens, y compris toute option, concession ou chose semblable de tout individu, maison, association ou corporation et les payer en totalité ou en partie en deniers comptants ou en obligations ou en plein paiement ou en paiement partiel de ces choses, distribuer et émettre, comme acquittées et non cotisables, les parts du capital-actions de la présente compagnie souscrites ou non; (k) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie de la propriété, biens, droits, entreprise ou clientèle de la compagnie et en accepter le paiement en totalité ou en partie en deniers comptant, obligations, stocks ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie; (l) Demander, acheter, ou autrement acquérir toutes patentes, licences, concessions et choses semblables conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité d'utiliser ou tout renseignement secret ou autre relatif à une invention ou procédé quelconque et faire valoir, vendre, louer ou autrement disposer de telles patentes, licences ou concessions; (m) Acquérir et détenir, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et vendre ou autrement céder le stock, les actions, valeurs ou entreprises de toute autre compagnie ayant pour l'un de ses objets l'exercice des pouvoirs de la présente compagnie ou transférer ses entreprises ou son actif à toute telle compagnie ou se fusionner avec elle; (n) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autres avec toute personne ou compagnie exerçant ou se proposant d'exercer une industrie que la présente compagnie peut exercer ou capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie; (o) Acquérir par achat ou autrement, détenir, vendre, et disposer des affaires, biens, clientèle, stock, actions ou valeurs de toute compagnie ou corporation engagée dans une entreprise en tout ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (p) Rémunérer toute personne ou corporation pour services rendus en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions, obligations et valeurs de la présente compagnie ou d'autres lui appartenant ou relativement à la formation de la présente compagnie ou la conduite de ces affaires; (q) Les objets, pouvoirs ou fins de la compagnie énoncés ci-dessus seront censés être distincts et ne pas dépendre l'un de l'autre, et la compagnie pourra exercer l'un ou l'autre des dits objets, pouvoirs ou fins indépendamment des autres, et nulle clause ne sera limitée dans sa généralité, ni autrement interprétée relativement aux autres clauses de ces objets, pouvoirs ou fins; (r) Et généralement faire tout les actes et exercer tous les pouvoirs et transiger toutes autres affaires propres à atteindre les objets pour lesquels la compagnie est constituée.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 24e jour d'octobre 1912.

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

ANGERS, DELORIMIER, GODIN & DELORIMIER, procureurs des Requérants.

ECLAIRAGE ET Force Motrice

¶ Il vous paiera de nous consulter avant de passer un contrat pour éclairage ou force motrice ; nous vous intéresserons certainement avec nos prix.--Service continu de première classe.

THE DOMINION LIGHT, HEAT & POWER CO.,

282 rue Ste-Catherine Ouest,

Tél. Up. 2940. Chambre # 8 Suite.

J. G. AVARD & Cie., Ltée

ont beaucoup de plains-pieds (47), de maisons de rapport (26), de cottages (19) de sites d'usines (32), etc., à offrir. Plus de $41,000,000 au choix. Voyez-nous d'abord.

502-503-504 EDIFICE TRANSPORTATION

MAIN 6790. Raccordement privé communiquant avec tous les départements.

L. L. LAFLEUR LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures, Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yatchs à Gazoline.

362-366 Notre-Dame Ouest

43 a 57 rue Dupré Montréal.

Téléphones : au magasin : Bell Main 2220 Marchands 543

Au bureau: Bell Main 4161

Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2 Notre-Dame-de-Grâces.

Arrêtez vos yeux sans médicaments, opération ni coulent. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire écrire.



Consultez le meilleur de Montréal

A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Le Specialiste Beaumier,

144, Ste-Catherine Est.

coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.

L'EXAMEN DES YEUX GRATIS

Spécialité : Yeux Artificiels



AVIS—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

Il recherche les Cas difficiles, désespérés. N'achetez jamais des PEELERS" ni aux marchands "A tout faire" si vous tenez à vos yeux

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORS SÛRE, EFFICACE, SANS DOULEUR

EN VENTE PARTOUT 25

FRANCO PAR LA POSTE

A J LAURENCE MONTREAL

LE RELAIS

HOTEL FASHIONABLE

Coin Berri et Saint-Louis, à côté de Viger

Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 50c.

MAP. GEOFFROY, PROPRIETAIRE

Parisian French

Voici comment il faut préparer une tasse d'un certain breuvage:

"LES INSTRUCTIONS

"Pour chaque tasse demandée, prenez d'un a deux cuilleries (suivant au gout), versez demi de la quantite necessaire d'eau bouillissante.

"Gardez l'eau a la chaleur bouillissante pour dix minuits, mais ne l'allouez pas bouillir, et alors contributez la quantite demandée du lait chaud, quand elle est prete pour user."

Vous avez compris?

Et, maintenant, voici comment un "marchand général" cherche à attirer chez lui la clientèle canadienne-française:

"Chère Dame,—

"De notre expérience et connaissance dans l'économie pour le bien de notre clientelle nous avons assortes ce paquet d'aiguilles de différentes grandeurs et formes d'une valeur au moin 35c. dans le detail que vous pouvez avoir pour la petite somme de 10c. et a part cets si vous venez visitez notre marchandise sèche, notre assortments de costumes pour Dames et Monsieurs de bonne qualité de Fourrures, Tapis, Prelarts, Etc. Nous vous assurons que vous receveriez notre cordial attention. Nous donnons gratis des billets de lotterie pour trois articles valuables qui sont,

"1) Un Horloger.

"2) Une Montre en or pour Dames.

"3) Une Garniture de Salon.

"A ceux qui acheteras chez nous à la fois ou différents occasions pour la valeur de $10.00 piastres, en montant jusqu'au première de Fevrier 1913, ou en recommandent un client. Nous espérons que vous allez apriciez cette avantage et nous hésitons de vous laisser un paquet d'aiguielles pour votre examination personelle. Notre agent passera cett après-midi ou demain chez vous et si vous sortez, l'aissez le paquet d'aiguilles ou 10 cents par quelq'un qui reste à la maison ou au voisin à qui on laissé le paquet d'aiguilles peut-être vous obligeriez certainement notre agen en lui exentant d'un second voyage et si vous voulez profiter de cette avantage alors donc plus haut vous pouvez passe n'importe quelle temps pour visiter notre marchandises et si vous voulez vous pouvez commandez par notre agents et vous serez promptements servis.

"Oubliez pas notre adresse".

Allons, chère dame, si vous voulez gagner un horloger...

Pour quelques piastres, ces honnêtes commerçants pourraient retenir les services d'un traducteur qui rédigerait des circulaires compréhensibles. Mais ils croient connaître le français tout aussi bien que M. Tartelet. Et ils n'ont pas tout à fait tort.

Drame domestique.

Calais, 21. — A la suite d'une discussion avec son mari, une mère s'est suicidée avec ses trois enfants.

Le Cognac et la T. S. F.

L'électricité est pareille au sabre de M. Joseph Prudhomme...Elle vieillit le vin et le cognac et elle rajeunit les femmes.

Que de coquettes de quarante-sept ans vont demander aux "professeurs de beauté" de leur supprimer leurs pattes d'oie, leur couperose, leur triple menton, etc. ?

Le professeur répond à la cliente :

—Madame, c'est facile. Je vais vous faire du massage électrique !

Ainsi, ce feu céleste qui était l'arme de Jupiter devient, si j'ose dire, un accessoire de cabinet de toilette... Mais il est aussi le complice des fraudeurs.

Je lis dans un journal scientifique: "On vient de découvrir une curieuse application de la télégraphie sans fil. Dans certaines caves, à Epernay est installé un générateur électrique de courants à haute fréquence. Il envoie des ondes hertziennes autour des bouteilles, et l'on provoque ainsi les dépôts de déchets de la fermentation, que les fabricants n'obtenaient jusqu'ici qu'en secouant les bouteilles, dont peu à peu était modifiée l'inclinaison, jusqu'à ce que le dépôt fût accumulé sur le bouchon.

"A Cognac, des expériences ont été faites avec le même procédé sur des bouteilles d'eau-de-vie, et on a réussi à faire vieillir des cognacs de l'année, que des gourmands dégusteront avec respect, en admirant l'œuvre du temps."

Que d'autres admirent cette nouvelle prouesse de la fée Electricité ! Pour ma part, je la déplore...

Les ondes hertziennes, je les trouve excellentes dans la T. S. F., mais détestables dans le cognac... Tous les vrais gourmets seront de mon avis ; à la fine et à la belle traitées par le fluide, ils préfèreront la bouteille et la femme qui ne doivent pas, l'une sa jeunesse, l'autre sa vieillesse, à l'électricité.

D'ANTIN.

Au Nationoscope

FELIX POUTRE

Le triomphe que vient de remporter la troupe Julien Daoust avec "Félix Poutré", le célèbre drame historique de Louis Fréchette, a incité le directeur-artistique du Nationoscope à laisser cette œuvre à l'affiche une autre semaine. Les milliers de personnes qui se sont vu refuser l'entrée, faute de place auront ainsi l'opportunité de se reprendre et d'entendre cette pièce magnifique qu'interprètent si superbement M. Julien Daoust et ses artistes. Toute la semaine le public a fait fête à ceux-ci et nul doute qu'il en sera encore de même la semaine prochaine car ils le méritent grandement pour leur belle tenue et l'enthousiasme qu'ils apportent à personnifier leurs différents personnages. L'intérêt de "Félix Poutré" est encore augmenté par le fait que c'est une troupe canadienne qui paraît dans une pièce canadienne.

ÉCHOS

Laissons-les tranquilles.

Dit le *Canada* de mercredi:

"L'*Orange Sentinel*, dans son dernier numéro, dit que le Congrès Eucharistique a été le coup de fouet salutaire qui a rallié les protestants contre l'envahissement du Papisme. Il ajoute que les loges orangistes regorgent de nouvelles recrues depuis deux ans."

Et le *Canada* conclut: "Voilà le contre-coup de la campagne nationaliste."

Quand ils sont dans cet état-là, il vaut mieux les laisser tranquilles et les confier à un aliéniste.

* * *

Oh!

Les Turcs ne pouvaient sentir les Serbes depuis un demi-siècle à cause de leurs visages acerbes.

* * *

Curieux.

Pendant l'absence de sa fille, la maman cause avec le fiancé de celle-là. Le fiancé s'embête.

La maman. — Oui, j'ai toujours été en faveur de l'exercice. Ainsi, ma fille Sylva a des bras fort bien modelés, car je l'ai toujours fait balayer la maison.

Le fiancé (pour dire quelque chose) — Est-ce qu'elle marche beaucoup?

* * *

Deux idiots.

Premier idiot. — Oui, mon vieux, l'accident est arrivé d'une manière curieuse. Les deux aviateurs étaient assis côte à côte à 6,000 pieds quand le premier voulut dire à son ami de faire attention au virage. Il n'a pas pu lui dire et ils se sont tués tous les deux.

— Pourquoi n'a-t-il pas pu parler?

— Ils avaient laissé tomber la conversation.

* * *

Où elle s'inspire.

La *Presse* dit que la nationalisme est "une tumeur malsaine sur notre politique."

Cette expression bizarre et ce langage imagé font croire que la commère a été chercher son vocabulaire à Lourcine comme toutes les autres...presses.

* * *

Farceurs!

Le *Canada* disait jeudi, dans un article sur sir Wilfrid Laurier:

"Malheureusement encore, c'est l'impérialisme qui a remplacé le souci primordial de l'autonomie canadienne.

"Voilà qu'on menace de nous imposer de payer tribut à la Grande-Bretagne, qu'on va nous proposer d'abandonner notre autonomie pour nous lier politiquement, commercialement et militairement à un empire fédéré où nous perdrons notre individualité nationale."

Et Laurier empêche ses partisans de voter contre l'un de ceux qui "menacent de nous imposer de payer tribut à la Grande-Bretagne." Et le *Canada* favorise l'élection de l'un de ceux qui nous proposent "d'abandonner notre autonomie."

Vous pouvez gémir, tas de farceurs!

* * *

L'esprit du ministre.

"Cette année, disait M. Coderre, mon élection était facile à faire: mes vaillants amis rouges m'avaient tiré un...Rivet du pied."

* * *

Ineffable!

Dit le *Canada*:

"La victoire de M. Coderre n'en est pas une pour la politique de M. Borden qui n'était pas en jeu."

Non, c'en est une pour la politique de sir Wilfrid Laurier, — c'pas?

* * *

Ce qu'il lui faudrait.

M. Albert Sévigny, tente de couler Armand Lavergne dans l'estime des honnêtes gens.

Il oublie une chose: c'est qu'il lui faudrait, pour atteindre ce but, pouvoir dire: "Lavergne est pareil à moi."

* * *

Leurs preuves.

— Le péril allemand est de plus en plus imminent.

— J'te crois! les canons et les stratèges de Guillaume viennent de faire leurs preuves en Turquie.

* * *

J'te crois!

Du *Canada* de jeudi:

"L'hon. M. Devlin répondit brièvement, mais avec son aplomb coutumier..."

Ah! oui, alors! Il n'a que ça, mais pour avoir de l'aplomb, il en a!

* * *

Il n'a pas compris.

L'opinion du major Stephens sur les écoles d'Ontario est d'un vrai libéral.

Rodolphe Lemieux ne l'a pas comprise.

. . .

Bravaches.

— Pourquoi *que* Bruno et Pelletier s'en vont pas, comme Monk?

— Ils veulent pas qu'on dise qu'ils ont peur du péril allemand.

* * *

Figuré.

Le pugiliste noir Johnson vient d'être blanchi de l'accusation de détournement de mineure.

* * *

Mot de la fin.

— Doyon a perdu son dépôt.

— Oui, mais Coderre perd bien davantage.

Dans les Balkans

Il n'y a pas à se le cacher: après la guerre des Balkans, il faudra refaire la carte de la péninsule et en réapprendre la géographie d'après des données nouvelles. Ajoutons que la campagne qui s'achève en ce moment nous aura facilité l'étude future de cette partie de l'Europe, en nous forçant de constater, tout en suivant la marche des armées conquérantes, que nous ne connaissions guère la configuration d'un pays où, depuis cinq siècles et demi, se sont débattues les destinées de la plupart des nations chrétiennes.

Avant même la prise de Constantinople par Mahomet II, les peuples balkaniques constituaient le principal rempart de la chrétienté contre l'invasion musulmane. Ils en seront désormais le boulevard reconstitué sur les bases des anciens Etats issus du morcellement de l'Empire byzantin.

Cependant, pour les Etats balkaniques, ce ne sera pas chose facile de démarquer leurs conquêtes respectives, et de se partager les territoires repris à l'ennemi héréditaire sans recourir à l'intervention européenne.

La Grèce exigera une rectification de frontière à laquelle la Serbie ou la Bulgarie — peut-être les deux en même temps — s'opposeront. Car si la Grèce réclame Salonique en vertu de la tradition nationale et par droit d'occupation ininterrompue, sinon de souveraineté elle se heurtera aux aspirations de la Bulgarie dans la même direction.

La Serbie, enclavée dans l'intérieur cherche une porte sur l'Adriatique — son but constant a été de s'ouvrir un chemin vers la mer, du côté de l'ouest. Elle désire — et son désir paraît légitime — que l'exportation de ses produits à l'étranger soit couverte de son propre drapeau. Aujourd'hui, ses exportations traversent des territoires étrangers et à demi hostiles, notamment par l'Autriche, où ils perdent leur caractère d'origine. L'alternative d'un traité de commerce et d'un port sur la mer Egée, que l'Autriche offre à la Serbie en retour de sa renonciation à une porte sur l'Adriatique, convient médiocrement aux Serbes. S'ils acceptaient ce compromis, les Serbes renonceraient à une politique longtemps caressée et qui a justifié à leurs yeux tous les sacrifices consentis, pour l'édification de leur puissance militaire.

Il y a quatre ans, un grand frémissement a secoué la Serbie tout entière. L'annexion de la Bosnie a brisé pour elle un rêve, qui sans doute n'était qu'un rêve — mais il est des rêves dont la perte est cruelle. Le peuple serbe a senti peser sur lui la loi d'airain et il a virilement résolu de s'y conformer. En même temps il prenait la résolution de se doter des armes qu'il voulait, de choisir ses canons pour les luttes futures — ces canons grâce auxquels dans Uskub cinquante-cinq canons turcs sont tombés entre les mains de ses soldats.

Pour ce brave petit peuple, l'alarme de 1908 a été le ferment de la renaissance. Il n'entend pas se laisser aujourd'hui dépouiller du fruit de ses victoires, et sa résistance aux sommations de l'Autriche constitue un grave danger pour la paix de l'Europe. Aussi est-ce vers l'Autriche et la Serbie que se tourne aujourd'hui la sollicitude inquiète des chancelleries européennes.

La diplomatie aura-t-elle raison des ambitions longtemps comprimées du peuple serbe? Quoi qu'il arrive, il est certain que la carte de la péninsule balkanique sera changée dans un avenir prochain.

Ulderic TREMBLAY.

Avis aux Messieurs

J'ai en mains, un bel assortiment d'étoffes pour pardessus, (avec ou sans fourrures), à des prix raisonnables. Satisfaction garantie.

JEAN HUDON
MARCHAND-TAILLEUR
85 rue Clark, ancienne rue Saint-Charles Borromée

LE PRIX DU SIRAGE

Des Nippons, M. Lemieux n'imitera jamais le harakiri. Nous avons payé de trop de trahisons son embonpoint, c'est bien le moins qu'il nous le garde intégral.

Mais, sa japonomanie le hante encore: les dernières tactiques d'Hochelaga sont calquées sur les opérations de Togo, en face de Port-Arthur.

Amiral provisoire, Rodolphe commença par bloquer la route aux candidatures sérieuses en coulant, à propos, quelques épaves, réservant pour la fin celle du vaillant Arthur.

Quand il eût bien arrêté ses plans de campagne, il tint à M. Laurier ce langage:

—Vous êtes vieux, sir Wilfrid; et vous avez peu d'années pour reconquérir le pouvoir. Si vous vous opposez à une contribution d'urgence, jamais, vous le savez, les jingos ne vous le pardonneront. D'ailleurs, je vous préviens que je ne vous suivrais pas sur ce terrain. Je suis jeune et ne veux pas compromettre sottement mon avenir. Je tiens à être bien vu au palais de Saint-James. Vous, vous vous en fichez peut-être, vous êtes chevalier. Mais sachez que, des sept frères Lemieux, pas un seul n'est "siré".

Le lendemain, le vaillant vieillard, le lutteur acharné, demandait de nouveau à ses partisans de rester dans les lignes de "Torres Vedras."

M. Lemieux votera en Chambre la contribution, mais il sera fait chevalier et sa gloire rejaillira sur ses six frères, comme celle de Judas.... Machabée, et de là sur tout le pays.

Louis BRETON.

A propos de l'histoire de Drioux

Le *Pays* du 9 novembre 1912 publiait à propos de l'Histoire d'Angleterre de Drioux, un article de quatre colonnes dans le but évident de la discréditer, et, en même temps, notre conseil d'Instruction Publique, qui en autorise l'usage. L'auteur conclut à la nécessité d'un ministère de l'Instruction publique. Nous ne voyons pas qu'il faille bouleverser pour si peu.

Cet article a été suivi d'une interpellation en Chambre de la part de M. Godefroy Langlois. Le gouvernement, par la voix d'un de ses ministres, a fait la réponse très sage, que ce livre est entre les mains d'élèves avancés dont les connaissances géographiques sur leur pays leur permettent de corriger facilement des notions un peu démodées de Drioux.

Nosu ne voyons pas que personne jusqu'ici ait tenté de répondre à l'article de Junius dans le *Pays*. C'est que tout le monde est d'accord à condamner l'emploi de manuels démodés dans les classes. Il est évident que cette page de Drioux aurait besoin d'être recomposée et mise à jour. La géographie fait des progrès continuels, et un traité de géographie qui hier était vrai, ne l'est plus aujourd'hui. Les livres que l'on imprime dans un but d'éducation, ne devraient jamais l'être sans avoir été revisés sévèrement, et mis au point. L'éditeur Belin qui reproduit en 1911 les données géographiques de Drioux n'a pas d'excuse; n'importe quel maître d'école canadien-français aurait pu lui corriger son livre. Nous devons être plus sévère encore pour l'éditeur canadien Mercier, qui reproduit textuellement Drioux sans même exécuter les changements nécessités par les progrès du Canada. Etant au Canada, il devait savoir que son pays depuis la Confédération ne s'appelait plus la Nouvelle-Bretagne.

Si nous avouons que le *Pays* a raison de demander la correction des erreurs contenues dans le manuel de Drioux, nous ne sommes pas d'avis qu'il faille blâmer le Conseil d'Instruction Publique de l'avoir approuvé, même avec des pages à corriger.

Nous voudrions bien savoir par quel manuel les membres du C. de l'I. P. l'auraient remplacé? Nous croyons que Junius serait embarrassé de lui trouver un substitut dans les publications françaises. Toutes celles que nous connaissons sont ou sectaires, ou trop longues ou trop élémentaires. Les publications canadiennes qui remplaceront Drioux sont encore à naître.

Le *Pays* aurait fait une bonne oeuvre, s'il réussit à obtenir la refonte de Drioux, ou encore si son article provoque la naissance d'un excellent manuel d'histoire d'Angleterre.

Mais nous ferons remarquer à Junius que dans cette page de Drioux tous les détails dont il se scandalise sont vrais, du moins pour l'époque à laquelle parut la première édition de l'Histoire d'Angleterre de Drioux. Drioux n'a rien inventé de ce qu'il y a écrit. Les remarques de Junius prouvent une chose, c'est qu'il ignore la géographie ancienne de son pays.

Drioux dit que les "Anglais possèdent tout le nord de l'Amérique "sous le nom de Nouvelle-Bretagne. Cette immense contrée peut "se diviser en sept parties: Le *Labrador*, la *Nouvelle-Ecosse* et le *Nouveau-Brunswick* au Nord-Est; le *Canada* au centre, la *Nouvelle-Galles* à l'ouest de la Baie d'Hudson, la *Région des lacs* à l'ouest "de la Nouvelles-Galles et du Canada, et enfin la Nouvelle-Calédonie à l'ouest de la région des "Lacs. Les côtes de la Nouvelle-Calédonie ont reçu les noms de Nouveaux Cornouailles et de Nouvel "Hanôvre."

Et cependant tout ceci est vrai. La Nouvelle-Bretagne, c'est le nom sous lequel les géographes désignèrent pendant plus de cinquante ans les Territoires du Nord-Ouest et par extension, tout le territoire occupé par les possessions Britanniques de l'Amérique du Nord.

C'est en 1867 que la Confédération s'est formée et le nom de Canada, auparavant ne désignait que l'Ontario et le Québec, ou plutôt les rives du Saint-Laurent depuis Détroit jusqu'à Gaspé servit à désigner les possessions britanniques. Le Canada d'alors n'était pas la cinquantième partie du Dominion d'aujourd'hui et il était borné au nord par la Nouvelle-Bretagne. Les géographes ont fini par ignorer le Canada et à le considérer comme une partie de Nouvelle-Bretagne.

Les vastes plaines, appelés Territoires au Nord-Ouest, et dans lesquelles ont été formées depuis, les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et les districts de Mackenzie, de Franklin, de Keewatin, et qui s'étendent entre la mer d'Hudson, les mers arctiques et les Grands Lacs étaient autrefois désignés sous le nom de Nouvelle-Bretagne ou Terres du Prince Rupert; elles appartenaient à la puissante Compagnie des Territoires de la Baie d'Hudson, fondée en 1670 par le prince Rupert, cousin du roi Charles II d'Angleterre; longtemps disputés entre la France et l'Angleterre, ces territoires furent reconnus aux Anglais par le Traité d'Utrecht. C'est cette région qui, à un certain moment, a donné son nom à toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord. Et Drioux a dit comme tous ses contemporains.

L'abbé Holmes, dans sa géographie, édition de 1833 (Page 11) dit: "Les Possessions Britanniques sur ce continent sont le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et la Nouvelle-Bretagne, et puis dans une note il ajoute: Ce terme (Nouvelle-Bretagne) ne désignait originairement que la péninsule du Labrador; l'usage l'a depuis étendu à toute la partie de l'Amérique Britannique, située au Nord du Canada et de l'Union américaine.

Et un peu plus loin: Le Canada est borné au Nord par la Nouvelle-Bretagne, (page 12) et après avoir décrit Le Haut et le Bas-Canada, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, il dit à la page 34: La Nouvelle-Bretagne comprend 1o la péninsule du Labrador; 2o Le Territoire de la Baie d'Hudson; 3o Le territoire du Nord-Ouest entre celui de la Baie d'Hudson et les possessions russes; 4o Les Terres actiques.

Junius se scandalise d'entendre Drioux prononcer ensuite La Nouvelle-Galles et surtout de lui voir situer la Nouvelle-Calédonie à l'ouest de la région des Grands Lacs. C'est qu'il ignore que Nouvelles-Galles ou New-Gales désigne le territoire que d'autres ont appelé Nouvelle-Bretagne, mais spécialement les établissements de la baie d'Hudson. L'abbé Nicole de la Croix dans sa Géographie Moderne et Universelle, édition de 1817, tome II, page 519, dit: Au Nord du Canada, est aussi une vaste contrée où les Anglais ont divers établissements. Le pays qu'ils y possèdent se nomme "New-Gales" et est autour de la Baie d'Hudson.

La Nouvelle-Calédonie, c'est tout simplement la Colombie-Britannique. Nous lisons à la page 41 de la Géographie-Atlas des Frères Maristes: "La Colombie-Anglaise, "connue sous le nom de Nouvelle-"Calédonie fut explorée pour la "première fois par Alexandre Mac-"zensie, Simon Frazer et David "Hearne furent les principaux dé-"couvreurs de cette immense con-"trée."

La Nouvelle-Calédonie dont parle Drioux est bien située à l'ouest de la région des Grands Lacs.

Drioux dit que Québec est la capitale de tout le Canada et la résidence du gouverneur et que York est la principale ville du Haut-Canada. En cela il dit comme l'abbé Holmes, car nous lisons dans sa Géographie de 1833, page 20: "Québec, la capitale de cette province et de toute l'Amérique-britannique, etc.", et page 28: "Villes du Haut-Canada, Kingston et York la capitale." Junius ignore re peut-être que Toronto est situé dans le comté de York et qu'il ne s'est pas toujours appelé Toronto, et tout comme Montréal qui avait autrefois nom Ville-Marie, Toronto fut longtemps connu sous le nom de Little-York, de même, Ottawa portait le nom de Bytown,

Québec fut la capitale du Canada tout entier avant 1841 alors que par l'union des deux Canadas, Kingston devint la capitale de 1841 à 1844 et ensuite Montréal, jusqu'en 1849, alors que les bâtisses du parlement furent incendiées par le peuple soulevé. Lorsque Drioux écrivit Ottawa n'avait pas encore été choisi comme capitale fédérale.

Comme il me semble l'avoir montré, il n'y a rien dans cette partie de l'histoire de Drioux qui ne soit vrai à l'époque de la première édition et nous constatons que Junius pour le besoin de sa cause feint d'ignorer la géographie ancienne de son pays. Nous disons feint, parce que si le pseudonyme de Junius, cache la personnalité du député de Saint-Louis, nous le savons trop intelligent pour être aussi profondément ignorant qu'il semble vouloir le paraître.

CASIMIR HEBERT.

Mise au point.

La *Patrie* annonçait vendredi que, dans une action pendante entre M. Jules Helbronner et le *Nationaliste*, nous avions confessé jugement, reconnu notre culpabilité et promis de faire amende honorable.

En fait, il n'y a pas eu confession de jugement, ni admission de culpabilité, ni promesse de faire amende honorable. La cause a été appelée devant M. le juge Charbonneau, qui, après avoir pris communication de l'article, a remarqué que si quelqu'un avait le droit de poursuivre pour libelle, c'était plutôt M. Tarte que M. Helbronner, attendu que le nom de ce dernier n'y apparaissait pas.

Là-dessus, notre avocat a déclaré que la partie de l'article publié dans le *Nationaliste* du 7 avril dernier ne visait pas du tout M. Helbronner, et que nous consentions que cette déclaration fut mise au dossier, ajoutant que nous n'avions pas d'objection à ce que jugement, dans une action de $100, soit prenoncé pour les frais seulement. Le procureur du demandeur consentit et nous demanda d'expliquer les circonstances dans notre prochain numéro. Et c'est ce que nous faisons.

Sur renseignements pris auprès de l'avocat de M. Helbrouner, nous sommes informés que ce dernier n'est pas l'auteur de la fausse nouvelle annoncée par la *Patrie*.

A lire:—

"LES CHRONIQUES"
de Léon Lorrain

Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs.
Se vend 25 sous.
Expédié franco contre envoi de 27 cents au *Devoir*.

EN VENTE AU *DEVOIR*

LE *CANADA* ET LA GUILLOTINE

Il n'a pas le droit de se plaindre car il a approuvé les bourreaux

Le "Canada" de mercredi dernier nous resert son vieux fonds d'expressions indignées contre la guillotine bleue qui cette fois exerce ses méfaits dans le district de Terrebonne.

Oyez ce poulet libéral. Il sent son Rodolphe Lemieux :

"LA GUILLOTINE A TERREBONNE

"On destitue un maître de poste consciencieux et on le remplace par un étranger

Terrebonne, 19 — La guillotine conservatrice vient de faire ici une nouvelle victime en la personne de M. J. R. Deschambault, notre maître de poste depuis quinze ans, et qui a été destitué pour être remplacé par un des favoris du nouveau gouvernement.

Naturellement, il n'y a eu ni enquête ni plainte portée contre M. Deschambault, qui donnait satisfaction générale. Il a simplement reçu une lettre de quelques lignes, le 26 octobre, l'avertissant d'avoir à quitter la place ; et ces jours derniers, nous avons vu apparaître son remplaçant.

Ce qui ajoute à l'injustice arbitraire de cette destitution, c'est que son remplaçant est un homme qui n'est jamais venu à Terrebonne depuis plus de 18 ans, qui ne connaît ni notre population, ni nos besoins, et qui n'a aucun droit à cette place, d'aucune façon. De fait, notre nouveau maître de poste demeure encore à Montréal, où il a une occupation, et c'est sa femme qui a tenu le bureau jusqu'à date.

Conservateurs comme libéraux étaient satisfaits des services rendus par M. Deschambault, et il y a une indignation générale, à Terrebonne, au sujet de cet acte odieux de favoritisme."

Hein ! Ne trouvez-vous pas cela atroce, un gouvernement qui, "sans enquête, ni plainte portée" comme l'affirme le "Canada", destitue des employés qui remplissent bien leur devoir et les remplace "par des favoris". Niez-vous que cela soit d'une "injustice arbitraire" et d'un "odieux favoritisme" comme dit le "Canada" ?

Moi, je me dis : "Si le "Canada" ne ment pas — il faut accepter tous ses dires sous bénéfice d'inventaire— il a fichument raison. Mais je me demande "pourquoi des guillotineurs ?"

Dès le lendemain du 21 septembre 1911 les libéraux hurlaient littéralement contre les destitutions faites par les conservateurs. Les colonnes du "Canada" débordaient d'une belle colère. Rodolphe Lemieux allait jusqu'à traiter M. Monk de Marat.

L'élection de Sorel s'est faite au cri de "A bas les guillotineurs !" Et tous les bons rouges juraient leurs grands dieux que le premier ministre qui leur tomberait sous la main se la ferait servir chaude.

Ce jour tant souhaité est venu. Ils l'avaient près des dents ce bon plat de vengeance. Et cependant ils n'y ont point goûté.

Un ordre du grand chef a commandé d'étouffer toutes ces belles colères et d'embrasser les bourreaux.

Maintenant que M. Coderre est élu et que crainte n'est plus de faire voter les rouges pour Doyon en leur exposant la conduite des bleus, le "Canada" revient à la charge avec ses vertueuses indignations.

Quel farceur ! Croit-il les gens assez naïfs pour se laisser prendre à sa glu ?

Qu'il y ait eu et qu'il y ait encore des destitutions injustes, cela est fort possible. Mais qu'on s'en indigne à la demande du "Canada ?" Non.

Non, car je me dis : "Quand on ne veut pas que la guillotine fonctionne, on ne crée pas de bourreaux. Quand, par une honteuse adhésion, on approuve ceux qui nous bâtonnent, l'on n'a pas le droit de demander aux autres de blâmer ces coups de bâtons."

Plutôt que de former des organisations pour venir en aide à ceux que le gouvernement destitue, les rouges feraient bien mieux de se battre contre les guillotineurs.

BIENVILLE.

L'instruction obligatoire

M. le sénateur R. Dandurand a publié dans le journal "Le Canada" du 21 un article intitulé, "les sectaires de droite", dans lequel il se fait le défenseur de l'instruction obligatoire. W. Dandurand voudra bien me permettre de lui faire, respectueusement, quelques remarques au sujet des raisons qu'il apporte en faveur de sa thèse. Parlant de ceux qui sont opposés à l'instruction obligatoire Monsieur le sénateur déclare :

"Cette école se défie instinctivement de tout projet d'innovation en matière scolaire qui émane d'un laïque ou qui requiert l'intervention de l'Etat. Elle feint d'ignoré que ce laïque abhorré est le père de famille détenteur de l'autorité première sur l'enfant, et que l'Etat, c'est-à-dire la législature, est l'élu de tous les pères de famille. Elle croit que certaines réformes proposées, assez anodines en soi, sont des signes avant-coureurs de demandes dangereuses, de revendications calamiteuses et elle résiste à tout par crainte des choses inconnues, mais affreuses qui pourraient suivre. C'est ainsi que du fait de cette résistance les esprits s'aigrissent, et que l'extrême-gauche anti-cléricale se forme dans tous les pays. Elle se forme d'autant plus facilement que les catholiques bien intentionnés qui élèvent la voix en faveur de ce qu'ils croient être le progrès, sont tout de suite traités en ennemis et couverts d'opprobre.

Dans ce passage, je relèverai d'abord une théorie, qui peut conduire monsieur Dandurand lui-même beaucoup plus loin qu'il ne voudrait aller. C'est celle qui reconnaît à l'Etat, sous le fallacieux prétexte qu'il est élu des pères de famille, le droit de disposer à sa guise de l'éducation des enfants. Avec cette théorie on va droit au socialisme d'Etat, chose beaucoup plus dangereuse, au point de vue social, que tous les sophismes des Jaurès et des Guède. L'Etat peut en vertu de ce principe empiéter chaque jour davantage sur les droits naturels des pères de famille jusqu'à ce qu'il se soit complètement substitué à eux. Si, parce qu'il est l'élu des pères de famille, l'Etat a le droit de leur imposer l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école, pour la même raison il pourra demain exiger d'eux que les enfants fréquentent telle école et n'aillent pas se faire instruire dans telle autre. L'Etat devenu maître d'école, pourra, comme étant l'élu des Juifs et des protestants, décréter qu'il a le devoir de respecter les sentiments religieux de tous ses mandants, et que par conséquent l'école doit être neutre. De là, à prendre le chemin qu'ont pris en France et en d'autres pays d'Europe les politiciens, la voie est toute tracée, et monsieur le sénateur peut être certain, qu'une fois lancé sur cette route, par des politiciens, bien intentionnés peut-être, le gouvernement sera obligé de suivre la pente et d'arriver de concession en concession, au nom du libéralisme, à être l'instrument dont les loges se serviront pour arriver à leurs fins.

Vous dites aussi, Monsieur le sénateur, qu'en résistant à toute réforme, on aigrit les esprits et que c'est ainsi que se forme dans tous les pays l'extrême gauche anti-cléricale.

Eh bien ! souffrez que je ne sois pas de votre avis. Une concession, quelle qu'elle soit, est toujours un signe de faiblesse. Si votre théorie était vraie, si le libéralisme devait désarmer les sectaires, l'extrême-gauche anti-cléricale n'aurait jamais dû naître en France. Est-il un pays où, sous le prétexte de liberté, on soit allé vers des rêves trompeurs avec autant d'enthousiasme ? En est-il un au monde où l'on ait eu plus à cœur de professer des idées larges ? Je ne crois pas qu'il en existe, et contemplez le résultat obtenu.

En est-il un autre sur la surface du globe, où la persécution religieuse ait été plus vive, ou la haine de l'Eglise catholique se soit montrée au grand jour dans tout son cynisme ? Bien que l'église ait accepté l'instruction obligatoire et bien d'autres réformes qui semblaient à leur début aussi anodines que celle-là, les anticléricaux se sont-ils abstenus de répandre l'idée que le catholicisme voulait tenir le peuple dans l'ignorance afin de pouvoir mieux l'exploiter ? Vous le voyez, là comme ailleurs, les concessions n'ont servi à rien, si ce n'est à affaiblir dans l'esprit du peuple l'estime qu'il pouvait avoir pour ceux qui les avaient faites.

"L'Action libérale" est née de tous ces compromis avec des ennemis déloyaux, et rappelez-vous ces paroles significatives de l'ex-abbé Combe à la Chambre des députés : "Nous avons fermé 104 écoles sans incident". C'est la veulerie des catholiques qui a permis à la République Française d'en fermer 2000 quelques mois après. Si, lors de la fermeture des premières écoles, il y avait eu des incidents, le gouvernement eût très probablement hésité à exécuter si sommairement les autres.

La Franc-Maçonnerie est toujours au fond de ces questions scolaires, ne pas vouloir la voir c'est être comme les idoles égyptiennes, "oculos habent et non videbunt". Sa manière d'agir est toujours la même, lorsqu'elle ne se sent pas assez forte pour jeter bas le masque elle se cache et voile ses projets sous le libéralisme, son mot est "plumons la poule sans la faire crier" et, chose surprenante, elle trouve toujours des naïfs qui, sous prétexte de libéralisme, marchent de l'avant, se font, sans le savoir, les champions de sa cause et rallient autour d'eux de bons catholiques dont les yeux ne s'ouvriront que lorsque le mal sera fait et qu'il sera trop tard.

N'est-ce pas le cas de répéter les paroles de Madame Rolland montant à la guillotine, "O ! liberté, que de crimes on commet en ton nom !"

Qu'en pensez-vous monsieur le sénateur ?

M. DE LA HARLAY.

"L'assomption" de M. Pelletier

QUELS SONT LES ANGES QUI LE PORTERONT SUR LEURS AILES ?

(Spécial au "Nationaliste")

Québec, 23.— C'est demain double fête à Québec. A part le jour du Seigneur on y célébrera aussi "l'assomption" de M. L. P. Pelletier.

C'est "l'Evénement" qui nous l'annonce en premier-Québec.

"L'assomption" de M. Pelletier c'est vous le supposez bien son avènement au poste de chef conservateur de la province de Québec, à Ottawa.

On ne dit pas quels sont les anges qui porteront le bienheureux sur leurs ailes.

Ce seront peut-être des diablotins.

On verra cela par la liste des convives au ragoût du Kent.

GREGOIRE.

Le courage

"Parmi ceux, disait la *Gazette* de mercredi, qui ont pris part aux discussions dans l'élection d'Hochelaga, M. Sévigny et M. Lespérance, qui sont venus de l'extérieur, sont dignes de mention. Chacun a montré le courage de ses convictions..."

Et il fallait d'autant plus de courage que M. Lespérance et M. Sévigny se sont fait élire l'an dernier — tout comme M. Coderre — en arborant des convictions toutes contraires.

DR NORMAN MASSE
Spécialité:
Maladies des voies urinaires et de la peau.
1336 Blvd S.-Laurent, près Rachel.
Téléphone S.-Louis 1625.



Rats de cale

Dès qu'un bateau arrive au port, avant même qu'il ne soit amarré, et surtout ayant qu'on ait eu le temps d'en faire l'inspection, à une heure sombre et propice à la fuite, on voit surgir des bastingages et des hublots des êtres hâves et chétifs, qui sautent sur les quais sans songer à payer le prix de leur passage : ce sont les rats de cale.

Tout comme les océaniques, la politique a ses rats de cale.

A l'heure des élections, heure salutaire et propice à plus d'un orateur désireux d'un fauteuil de député, en un moment de fièvre et de surmenage, où les chefs eux-mêmes, encombrés de travail, n'ont pas le temps de faire une inspection serrée de tous les candidats ; il se glisse dans les rangs d'un parti plus d'un rat de cale qui une fois au port du parlement d'Ottawa, oublient avec leur véhicule, les capitaines qui les ont soutebus de leur prestige et de leur talent.

Le Nationalisme, comme tous les partis, a connu les rats de cale. Combien y en a-t-il eu que au mois de septembre ne juraient que par lui, promettaient ce que promettaient les Nationalistes, et réclamaient ce que ceux-ci réclamaient ? Combien sont restés fidèles à leurs amis d'hier, à leurs serments d'élection ? Combien ?

Rats de cale, ces députés qui, à la question du Keewatin, ont tourné le dos à leur parti d'adoption, ont fait fi de leurs promesses, et ont sacrifié au mesquin plaisir d'un rond de cuir de député, leur conviction la plus intime, et leurs serments les plus solennels.

Rats de cale aussi, ceux qui, maintenant, rêvent dans un rêve doré, avancer un long manteau d'hermine—complément nécessaire à leurs tergiversations de ministres —et qui il y a un à peine, se proclamaient Nationalistes des plus convaincus, et les plus purs d'entre les purs.

Rat de cale enfin, celui qui s'appuie sur ce vieux dicton : " le silence est d'or " et qui oublie que la parole a été donnée à l'homme pour soutenir son honneur et défendre ses amis.

Sur ces 23 soi-disant Nationalistes, qui sont arrivés contents et heureux au port de la députation, combien y en aura-t-il qui mettront plus haut que l'intérêt personnel, plus haut que leurs émoluments, plus haut que leur désir de posséder un fauteuil en chambre, leur vote et leurs convictions quand viendra cette terrible question de la contribution d'urgence ?

Devant toutes ces déchéances et toutes ces bassesses, devant ces reniements constants de professeurs de foi, devant ces sacrifices faits à l'idole qu'on nomme le pouvoir, l'électeur, découragé, désorienté, fatigué d'être toujours ainsi berné, salue avec reconnaissance, un parti qui s'élève au-dessus des mesquins intérêts et du stupide désir de s'enrichir, et qui met en tête de son programme : indépendance complète, fidélité à la foi jurée et conviction dans ses réclamations.

L'électeur salue ce parti avec reconnaissance, mais quand il voit que dans son sein se sont glissés des transfuges, il se lève indigné, les marque au fer rouge et voue à l'indignation publique, ces rats de cale à l'âme basse qui l'ont si cyniquement trompé.

H. T.

L'encombrement dans les tramways

Ce titre devient de plus en plus d'actualité. La population augmente à Montréal, dit-on, et le nombre des voitures de la Montreal Street demeure le même. Aussi, à certaines heures du jour, c'est tout un problème de monter dans une des voitures de la compagnie ou d'en sortir. Les dames s'exposent à perdre leurs jupes et les messieurs tous les boutons de leur pardessus.

On ne peut pas jeter tout le blâme sur la Compagnie. Plusieurs rues que ses rails sillonnent sont congestionnées. Il faudrait permettre la construction de lignes nouvelles et on dit que les autorités municipales s'y objectent.

Pourquoi?

Parce que certains propriétaires ne veulent pas entendre parler de la chose. Et certains propriétaires ont de l'influence sur notre Conseil municipal...

Pendant ce temps-là, les hommes de bureaux souffrent, les ouvriers endurent, les pauvres femmes, obligées de travailler pour gagner leur vie, se plaignent d'être contraintes à attendre parfois vingt minutes ou une demi-heure avant de trouver une toute petite place dans un tramway déjà bondé.

Puisqu'il faut subir ces ennuis, au moins ne les aggravons pas. Certains voyageurs ne pensent pas assez à autrui. Ils montent dans un tramway et, une fois installés, se soucient de leur prochain comme de leur première chemise. Sont-ils obligés de se tenir debout? Ils bloquent alors l'allée centrale au lieu d'aller se placer à l'avant de la voiture, ce qui permettrait à une vingtaine de voyageurs d'entrer. Le conducteur crie en bon français: *In front, please!* Le brave homme ne bouge pas. Le conducteur s'impatiente et clame de nouveau: En avant, s'il vous plaît!

Pas plus de succès.

Et de pauvres diables sont là suspendus à l'arrière du tramway, exposés à être frappés ou par un tiercre ou par une automobile.

Je me suis souvent demandé pourquoi le mécanicien (wattman) ne venait pas au secours de son collègue. Pourquoi, en effet, le mécanicien n'invite-t-il pas les gens trop bornés à "avancer?" Qu'il leur dise tout simplement: Venez en avant ou bien nous ne partirons pas.

Je crois que l'effet serait magique.

Paul-G. OUIMET.

LES ANTILLES

Le Canal de Panama, Les Bermudes, La Jamaique, Cuba, l'Amérique du Sud

Départs de New-York.
16 janvier et 20 février (Durée 21 jours)
27 mars - - - - (Durée 16 jours)
Par le SS. "GROSSER KURFUST"
de la compagnie NORTH-GERMAN LLOYD
Pour livrets descriptifs, taux, etc.

HONE & RIVET Agence Générale de Voyages, 2 BLVD ST-LAURENT.
Téléphones, Main 2806-4097. Un bloc à l'est de la Banque de Montréal.

DECES

HUOT. — A Beloeil, le 22 novembre 1912, à l'âge de 76 ans 2 mois et 3 jours, est décédé Lucien Huot, avocat.

Les funérailles auront lieu lundi le 25 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à Beloeil, à 9 heures 30 a.m. pour se rendre à l'église de Beloeil, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.